RÈGLEMENTATION LICENCES 2026

FFSA

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

SOMMAIRE

LICENCES 3

CODES & TARIFS LICENCES PRATIQUANTS 3
CODES & TARIFS LICENCES ENCADRANTS 4
CODES & TARIFS LICENCES PERSONNES MORALES 6

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE 7

A. GÉNÉRALITÉS 7
B. EXAMEN MÉDICAL ET QUESTIONNAIRE DE SANTÉ 8
C. PREMIÈRE LICENCE INTERNATIONALE DE PRATIQUANT FORMATION EN LIGNE 9
D. PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES 9
E. PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES ORGANISÉES DANS UN PAYS ÉTRANGER 9
F. ÉTRANGER 9
G. DUPLICATA / CHANGEMENT D'ASSOCIATION 9
H. LICENCES MULTIPLES ET CHANGEMENT DE LICENCE 10
I. LAISSEZ-PASSER FFSA 10

RÉGLEMENTATION 11

A. LICENCES PRATIQUANTS 11
B. FORMATION ET HIERARCHIE DES ENCADRANTS 28
C. LICENCES ENCADRANTS 34
D. LICENCES PERSONNES MORALES 46

TITRES DE PARTICIPATION 50

A. CODES ET TARIFS 50
B. CONDITIONS DE DELIVRANCE 51
C. RÈGLEMENTATION 52

LICENCES

CODES & TARIFS LICENCES PRATIQUANTS

INTERNATIONALE

ICCA	
Internationale Concurrent Conducteur « A » Auto	1700 €
ICCB	
Internationale Concurrent Conducteur « B » Auto	920 €
ICCC	
Internationale Concurrent Conducteur « C » Circuit Auto	565 €
ICCCR	
Internationale Concurrent Conducteur « C » Route Auto	565 €
ICCD	
Internationale Concurrent Conducteur « D » Circuit Auto	565 €
ICCDRO	
Internationale Concurrent Conducteur « D » Route Auto	565 €
ICCD1	
Internationale Concurrent Conducteur « D1 »	570 €
ICCE	
Internationale Concurrent Conducteur « E »	320 €
ICCF	
Internationale Concurrent Conducteur « F »	320 €
ICCG	
Internationale Concurrent Conducteur « G »	320 €
ICCDR	
Internationale Concurrent Conducteur Dragster/Records	195 €
ICVL	
Internationale Concurrent Conducteur Compétition à Vitesse Limitée	195 €
ICCRES	
Internationale Concurrent Conducteur Restrictive Auto	565 €
ICT	
Internationale Concurrent Tuteur	90 €

NATIONALE

NCC	
Nationale Concurrent Conducteur Auto	470 €
NJR	
Nationale Junior Auto Rallye	145 €
NJC	
Nationale Junior Auto Circuit	255 €
NJCF4	
Nationale Junior Auto Circuit F4	255 €
NCCT	
Nationale Concurrent Conducteur Terre	253 €
NCCR	
Nationale Concurrent Conducteur Régularité	145 €
NCCDR	
Nationale Concurrent Conducteur Drift	187 €
NCCJD	
Nationale Concurrent Conducteur Junior Dragster	89 €
NEA	
Nationale Entraînement Auto	113 €

NEAF4
Nationale Entraînement Auto F4 115 €
NMH
Nationale Montée Historique et Roulage Libre 70 €
NCCK
Nationale Concurrent Conducteur Karting 179 €
NCCSK
Nationale Concurrent Conducteur Superkart 179 €
NCCMK
Nationale Concurrent Conducteur Mini 60 Karting 130 €
NCCHK
Nationale Concurrent Conducteur H Karting 179 €
NECCJSK
Nationale Entraînement Course Clubs Junior Senior Karting 113 €
NECCMMK
Nationale Entraînement Course Clubs Mini 60 Minime Karting 74 €
NECCMKK
Nationale Entraînement Course Clubs Minikart Karting 62 €
NEKHI
Nationale Entraînement Course Clubs Kart Historique 47 €
NECCHK
Nationale Entraînement Course Clubs H Karting 109 €

RÉGIONALE

RCC
Régionale Concurrent Conducteur Auto 275 €
RCCT
Régionale Concurrent Conducteur Terre 115 €
RCCT4X4
Régionale Concurrent Conducteur Trial 4x4 115 €
RCCS
Régionale Concurrent Conducteur Slalom 162 €
RCCR
Régionale Concurrent Conducteur Epreuve d'Accélération 78 €
RCCLC
Régionale Concurrent Conducteur « Lycées dans la Course » 125 €
RCCRES
Régionale Concurrent Conducteur Restrictive Auto 275 €

CODES & TARIFS LICENCES ENCADRANTS

EIPS
Internationale Personne Satellite 63 €
EIV
Internationale Volontaire 63 €
EID
Internationale Dirigeant 94 €
ENCOC
Nationale Commissaire « C » 55 €
EIRZT4X4
Internationale Responsable de Zone Trial 4X4 63 €
EICOB
Internationale Commissaire « B » 63 €
EICOACPR
Internationale Commissaire « A » - Chef de Poste Route 81 €

EICOACPC	
Internationale Commissaire « A » - Chef de Poste Circuit	81 €
ENCSST	
Nationale Stagiaire Option Commissaire Sportif	68 €
ENJDRST	
Nationale Stagiaire Option Juge Drift	68 €
ENJDR	
Nationale Juge Drift	120 €
ENCSCK	
Nationale Commissaire Sportif grade C Karting	110 €
ENCSK	
Nationale Commissaire Sportif Karting	110 €
EICSK	
Internationale Commissaire Sportif Karting	140 €
EICS	
Internationale Commissaire Sportif Auto	177 €
ENDCST	
Nationale Stagiaire Option Directeur de Course	68 €
EIDCT4X4	
Internationale Directeur de Course Trial 4X4	120 €
ENDCDR	
Nationale Directeur de Course Drift	120 €
ENDCCK	
Nationale Directeur de Course grade C karting	110 €
ENDCK	
Nationale Directeur de Course Karting	110 €
EIDCK	
Internationale Directeur de Course Karting	140 €
EIDCD	
Internationale Directeur de Course Dragster	177 €
EIDCR	
Internationale Directeur de Course Route Auto	177 €
EIDCCA	
Internationale Directeur de Course Circuit Asphalte	177 €
EIDCCT	
Internationale Directeur de Course Circuit Terre	177 €
EICTST	
Internationale Commissaire Technique Stagiaire Auto	52 €
EICTC	
Internationale Commissaire Technique « C » Auto	136 €
EICTB	
Internationale Commissaire Technique « B » Auto	177 €
EICTA	
Internationale Commissaire Technique « A » Auto	177 €
EICTSTK	
Internationale Commissaire Technique Stagiaire Karting	52 €
EICTCK	
Internationale Commissaire Technique « C » Karting	136 €
EICTBK	
Internationale Commissaire Technique « B » Karting	177 €
EICTAK	
Internationale Commissaire Technique « A » Karting	177 €
EICTCAD	
Internationale Commissaire Technique Course d'Accélération Dragster	52 €

ENCHST	
Nationale Chronométreur Stagiaire	52 €
EICK	
Internationale Chronométreur Karting	104 €
EICCR	
Internationale Chronométreur « C » Route Auto	63 €
EICCC	
Internationale Chronométreur « C » Circuit Auto	63 €
EICB	
Internationale Chronométreur « B » Auto	177 €
EICA	
Internationale Chronométreur « A » Auto	177 €
EIM	
Internationale Médicale	177 €
ENM	
Nationale Médicale	73 €
NP	
Nationale Média	

CODES & TARIFS LICENCES PERSONNES MORALES

ICA	
Internationale Concurrent Constructeur Auto	95 000 €
IO	
Internationale Organisateur	6 300 €
IOCMA	
Internationale Organisateur Coupe de Marque	13 200 €
ISA	
Internationale Concurrent Société Auto	9 050 €
ISK	
Internationale Concurrent Société Karting	3 900 €
NOA	
Nationale Organisateur Auto	5 100 €
NOK	
Nationale Organisateur Karting	1 950 €
NCEA	
Nationale Concurrent Ecurie Auto	1 700 €
NPTK	
Nationale Partenaire Technique Karting	270 €
ROA	
Régionale Organisateur Auto	2 100 €
OVH	
Organisateur VH	640 €

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

A. GÉNÉRALITÉS

DÉFINITION

Une licence est délivrée par la FFSA à toute personne morale ou physique résidant en France de manière permanente, et à toute personne physique de nationalité française résidant à l'étranger ; et désirant exercer une fonction, participer à une compétition inscrite au calendrier de la FFSA, de la FIA ou d'une A.S.N. affiliée à la FIA ou à toute autre activité organisée sous l'égide de la FFSA ou pratiquer l'entraînement à l'année (année civile). La réception de la licence par son titulaire vaut engagement de se soumettre aux règles fédérales nationales et internationales et à l'autorité disciplinaire de la FFSA.

Il existe 3 grandes catégories de licence :

- Licences de Pratiquants

Ces licences, suivant leur type, ouvrent droit à participer aux activités organisées sous l'autorité de la FFSA ou à pratiquer l'entraînement à l'année (année civile).

- Licences d'Encadrants

Ces licences permettent d'assurer dans les conditions de qualification, d'élection ou de délégation déterminées pour chaque type de licence encadrant, des fonctions fédérales et d'encadrement général lors des compétitions.

- Licences Personnes Morales

Ces licences sont destinées aux organisateurs, partenaires techniques, constructeurs, sociétés et écuries.

DEMANDE

Les licences sont délivrées par la FFSA et rattachées à une association sportive affiliée. On ne peut être licencié qu'au titre d'une même association sportive, quels que soient le nombre et la catégorie de licences sollicitées. Chaque association est titulaire d'un code A.S. : Toute demande de licence doit être formulée sur le site www.licence.ffsa.org et accompagnée de toute pièce se rapportant à la demande. Les Associations Sportives sont chargées de valider les demandes de licences.

Les Associations Sportives Automobiles (ASA) ne peuvent pas saisir ou valider de licences et titres de participation karting et réciproquement, les Associations Sportives Karting (ASK) ne peuvent pas saisir ou valider de licences et titres de participation autos. Toutefois, les ASA pourront délivrer une licence karting à un membre de l'association déjà titulaire d'une licence « auto » pour l'année en cours et réciproquement, les ASK pourront délivrer une licence « auto » à un membre de l'association déjà titulaire d'une licence karting pour l'année en cours.

Les demandes de licences organisateur, organisateur coupe de marque, partenaire technique, constructeur, société et écurie devront être adressées au Pôle Vie Associative (vieassociative@ffsa.org).

Les demandeurs de licence dans l'impossibilité de formuler leur demande via le site, auront la possibilité d'utiliser le formulaire de demande de licence téléchargeable sur le site www.ffsa.org. Dans ce cas, la licence ne pourra être saisie par l'association sportive sur le site www.licence.ffsa.org qu'à la condition que cette dernière soit en possession dudit formulaire dûment rempli par le demandeur, qui vaudra mandat en bonne et due forme.

CONTRÔLE D'HONORABILITÉ

Dans le cadre de la protection des pratiquants sportifs, les fédérations sont désormais tenues de participer au contrôle automatisé de l'honorabilité de leurs dirigeants.

A cet effet, la FFSA doit collecter et transmettre aux autorités compétentes, les données personnelles nécessaires à la réalisation du contrôle et ce, pour les licenciés appartenant aux catégories suivantes :

• Les titulaires d'une licence de dirigeant (Internationale Dirigeant – EID)

• Les titulaires de toute autre licence exerçant un mandat :

- De dirigeant d'ASA ou d'ASK, c'est-à-dire les membres du bureau (Président, Trésorier et Secrétaire) ;

- De dirigeant de la FFSA et/ou des ligues du sport auto et de karting, c'est-à-dire les membres du Comité Directeur de celles-ci.

En fonction de la situation du licencié qui lui sera communiquée, la FFSA se réserve la possibilité de procéder au retrait administratif de sa licence, ainsi qu'à l'engagement de poursuites disciplinaires.

DURÉE DE VALIDITÉ
Les licences sont valables pour l'année civile en cours et viennent obligatoirement à expiration le 31 décembre de chaque année.
La validité d'une licence est cependant prorogée jusqu'au 31 mars de l'année suivante lorsque son titulaire est :
- Soit passible de poursuites disciplinaires,
- Soit partie dans une procédure d'appel sportif en cours, et ce, uniquement en ce qui concerne la compétence de la commission de discipline et/ou du tribunal d'appel national de la FFSA.

REFUS DE LICENCE
La FFSA peut refuser la délivrance d'une licence à tout demandeur qui ne remplirait pas les conditions requises, qui poursuivrait un objet contraire à ceux de la FFSA, qui aurait refusé d'appliquer des décisions de la FFSA ou qui, par ses propos, ses actes ou ses écrits, aurait porté un préjudice moral ou matériel à la FFSA, à ses membres ou à ses dirigeants.

CHANGEMENT D'ASSOCIATION
La FFSA pourra procéder durant l'année civile en cours, au changement d'association et de code A.S. d'un licencié qui en ferait la demande expresse via son espace licencié ou via son association. Le changement de code entraînera un surcoût de 30 euros et le transfert de toutes ses licences sur la nouvelle association.

B. EXAMEN MÉDICAL ET QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

POUR LES LICENCES PRATIQUANTS (CONCURRENTS CONDUCTEURS)
Pour renseigner le certificat médical, les personnes peuvent soit s'adresser à un médecin généraliste, médecin qualifié en médecine du sport ou tout autre médecin régulièrement inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins. Il peut s'agir également d'un Médecin Fédéral FFSA ou d'un des membres de la Commission Médicale

LICENCES NATIONALES DE KARTING (HORMIS SUPERKART ET HANDIKART)
Les demandeurs d'une licence nationale de karting devront satisfaire à un questionnaire de santé à remplir en ligne ou via le formulaire papier. Selon les réponses apportées, la présentation d'un certificat médical pourra être exigée.

PREMIÈRE DEMANDE DE LICENCE INTERNATIONALE OU APRÈS 5 ANS D'INTERRUPTION DE LICENCE INTERNATIONALE
Les demandeurs d'une première licence internationale ou, après 5 ans d'interruption devront subir un examen complet de la vue auprès d'un ophtalmologiste qualifié, examen qui devra obligatoirement comporter la mesure de l'acuité visuelle, l'étude de la vision des couleurs, la détermination du champ de vision, l'étude de la vision binoculaire. Les résultats de ces examens complémentaires seront annexés à la fiche médicale et envoyés au Médecin Fédéral (servicemedical@ffsa.org).

EXAMEN CARDIOVASCULAIRE
Tout demandeur de licence dès 45 ans, et tous les 5 ans, devra avoir un examen chez un cardiologue ou dans un centre médico-sportif.
Tout demandeur de licence internationale doit avoir tous les 2 ans un examen cardiaque complet.
Une fois la fiche médicale dûment rédigée, le médecin examinateur devra remplir le certificat médical inclus dans la demande de licence. Le licencié devra obligatoirement en garder une COPIE.

TRAITEMENT MÉDICAL PROLONGÉ OU CONTINU
Dans tous les cas, un licencié sous traitement médical prolongé ou, continu devra aviser impérativement le Médecin Fédéral National en lui faisant parvenir sous pli confidentiel, ou par mail (servicemedical@ffsa.org), la copie dudit traitement. Les traitements anticoagulants et antithrombotiques contre-indiquent la pratique du sport automobile.

DEMANDE DE LICENCE POUR LES SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU ET LES ESPOIRS
Pour les sportifs de haut-niveau et les espoirs, la délivrance de la licence annuelle est subordonnée à la première visite médicale de l'année en cours, dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 11 février 2004 fixant la périodicité des examens médicaux. Cette visite pourra avoir lieu dans tout Centre Médico-Sportif. Aussi, tout pilote de haut-niveau et espoir devra fournir, en même temps que sa demande de licence (dont la fiche médicale aura été remplie), l'attestation de la première visite de suivi sportif imposée à tout sportif de haut-niveau.

C. PREMIÈRE LICENCE INTERNATIONALE DE PRATIQUANT FORMATION EN LIGNE

Les demandeurs pour la première fois d'une licence internationale de pratiquant doivent suivre une formation en ligne dispensée par la FIA sur la sécurité. Chaque demandeur doit s'identifier sur la plateforme dédiée (www.elearning.fia.com/learn/register) et répondre en fin de formation à une série de questions en lien avec la sécurité. Si le demandeur obtient un minimum de 80% de bonnes réponses, il pourra télécharger son certificat nécessaire à l'obtention de sa première licence internationale.

D. PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Les titulaires d'une licence internationale FFSA bénéficient d'une autorisation permanente pour participer aux compétitions inscrites au calendrier international de la FIA qui sont ouvertes à leur grade de licence.

E. PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES ORGANISÉES DANS UN PAYS ÉTRANGER

Conformément à l'article 2.3 et suivants du Code Sportif International, une compétition nationale peut, à la discrétion de la fédération étrangère qui l'autorise, admettre la participation de licenciés titulaires d'une licence nationale d'autres fédérations, sous réserve qu'elle soit régulièrement inscrite au calendrier national de la fédération concernée.

Un(e) licencié(e) pratiquant titulaire d'une licence FFSA nationale ou internationale peut participer, sous certaines conditions, à une compétition nationale à l'étranger si et seulement s'il dispose d'une autorisation préalable de la FFSA.

Avant de s'engager à la compétition nationale à l'étranger, le licencié doit demander l'autorisation à la FFSA. Le document formalisant la demande d'autorisation de participation est téléchargeable sur l'espace licencié du site internet de demande de licence ainsi que sur le site internet de la FFSA.

La demande d'autorisation doit être adressée par mail au service licences de la FFSA à l'adresse mail suivante : service.licences@ffsa.org accompagnée des pièces justificatives.

Toute demande incomplète ne pourra faire l'objet d'un traitement.

F. ÉTRANGER

Conformément à l'article 9.3 et suivants du Code Sportif International, les étrangers peuvent postuler à la délivrance d'une licence FFSA sous réserve de fournir :

- 1 autorisation de l'Autorité Sportive Nationale du pays de leur nationalité.
- 1 justificatif de résidence permanente en France.
- 1 justificatif attestant de leur scolarisation permanente en France, pour les moins de 18 ans au jour de la demande de licence.

G. DUPLICATA / CHANGEMENT D'ASSOCIATION

Le tarif pour un duplicata de licence est de 20 euros.

Le tarif pour un changement d'association en cours d'année civile est de 30 euros. (cf - A. généralités).

H. LICENCES MULTIPLES ET CHANGEMENT DE LICENCE

Un licencié demandant plusieurs licences (pratiquant et/ou encadrant) en cours d'année civile, paiera le montant le plus élevé. Chaque licence supplémentaire donnera lieu à un règlement de 10 euros à partir de la 2e licence, à l'exception des doubles licences pratiquants qui donneront lieu à un règlement de 20 euros puis 10 euros pour les suivantes. Un licencié changeant de licence, par procédure d'évolution de cette dernière (suppression de la licence précédente en conséquence), paiera la différence entre les deux montants de licence.

Ces dispositions ne s'appliquent pas dans le cadre de la prise conjointe d'une licence et d'un titre de participation ou de deux titres de participation.
NB : Dans le cadre de licences multiples, le nombre de laissez-passer acquis au titre de l'une ou de l'autre des licences ne peut pas être cumulé.

I. LAISSEZ-PASSER FFSA

Les laissez-passer FFSA ne pourront être délivrés qu'aux titulaires d'une licence FFSA (soit en tant que personne physique, soit à travers une personne morale), et ce, uniquement quand la mention « laissez-passer « figure dans les conditions de délivrance de ladite licence. Dans le cadre d'une licence personne morale, les laissez-passer ne seront délivrés aux personnes destinataires, que sous réserve qu'elles ne soient pas suspendues de licence au moment de la demande.

RÉGLEMENTATION

A. LICENCES PRATIQUANTS

SCHÉMA RÉCAPITULATIF DES LICENCES INTERNATIONALES

NIVEAU DE LICENCE MINIMUM REQUIS PAR DISCIPLINE / CATÉGORIE			
CODE LICENCE	COMPÉTITIONS FIA/ FFSA ACCESSIBLES	DISCIPLINE/CATÉGORIE	RATIO POIDS/ PUISSANCE (W/P)
ICCA	Circuit	Monoplaces	W/P 0 < 1 Kg/ch
		Prototypes	
ICCB	Circuit	Monoplaces	W/P 1 < 2 Kg/ch
		Prototypes	
		GT	
		Voiture de tourisme	
ICCC	Circuit	Monoplaces	W/P 2 < 3 Kg/ch
		Prototypes	
		GT	
		Voiture de tourisme	
		Camions catégorie 1	W/P non applicable
		Super Buggy Autocross	
		Supercar Rallycross	
		Voitures historiques : Formule Un, Formule Deux, Indy Car, Formule 5000, Formule A, Groupe C, CanAm	
ICCCR	Route	Rallye (Rallye 1, Rallye 2, RGT)	W/P 3 < 5 Kg/ch
		Tout-Terrain (Ultimate - ancien T1)	
		Courses de côtes (groupes CN/D et E2 de catégorie 2)	
ICCD	Circuit	Monoplaces	W/P 3 < Kg/ch
		Prototypes	
		GT	
		Voiture de tourisme	
		Camions catégorie 2	
		Drift D1	
		Autocross (sauf Super Buggy)	W/P non applicable
		Rallycross (sauf Supercar)	
		Voitures historiques sauf : Formule Un, Formule Deux, Indy Car, Formule 5000, Formule A, Groupe C, CanAm	
ICCDRO	Route	Rallye (Rallye 3, Rallye 4, Rallye 5)	W/P 5 < Kg/ch
		Tout-Terrain (sauf Ultimate - ancien T1)	
		Courses de côtes (sauf groupes CN,/D et E2 de catégorie 2)	
		Rallyes historiques	W/P non applicable
		Courses de côtes historiques	
ICCE	Circuit	Karting (catégorie avec et sans boîte de vitesse)	W/P non applicable
		Autocross Junior – Sprint Car Senior	
		Rallycross Junior	W/P 5 < Kg/ch
ICCF	Circuit	Karting (catégorie sans boîte de vitesse)	W/P non applicable
		Autocross Junior – Sprintcar Junior	
ICCG	Circuit	Karting OK Junior	W/P non applicable
		Autocross Junior – Sprintcar Junior	

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « A » AUTO

CODE : ICCA

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 17 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- Avoir été titulaire d'une licence internationale « B » auto .
- Avoir été classé dans les 5 premiers du classement final de 5 compétitions pour lequel la licence internationale « B » est requise dans les deux années précédant la demande OU avoir été classé dans les 5 premiers du classement général d'un championnat pour lequel la licence internationale « B » est requise lors de l'année en cours ou l'année précédant la demande.
- Avis favorable du Comité Directeur de la FFSA.

RENOUVELLEMENT

- Participation à au moins 1 compétition internationale où la licence internationale « A » est requise, par période de 12 mois, faute de quoi le demandeur devra être observé pendant les essais d'une compétition internationale.

PARTICIPATION

- Uniquement aux compétitions sur circuit inscrites au calendrier FIA , licence requise au minimum pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance inférieur ou égal au minimum à 1kg/ch (à savoir les monoplaces, prototypes et catégories équivalentes).
- Toutes les compétitions inscrites au calendrier FFSA (pour les compétitions sur route, le pilote devra être détenteur du permis de conduire).

TARIF : 1 700 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « B » AUTO

CODE : ICCB

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- Avoir été titulaire d'une licence internationale « C » Circuit et avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 5 compétitions de monoplace, prototype, GT et/ou voiture de tourisme où la licence internationale « C » Circuit était requise dans les deux années précédant la demande.

RENOUVELLEMENT

- Participation à au moins 1 compétition internationale où la licence internationale « B » est requise, par période de 12 mois, faute de quoi le demandeur devra être observé pendant les essais d'une compétition internationale.

PARTICIPATION

- Uniquement aux compétitions sur circuit inscrites au calendrier FIA, licence requise au minimum pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance compris entre 1kg/ch. et 2kg/ch. (monoplace, prototype, GT et voiture de tourisme ou catégories équivalentes).
- Toutes les compétitions inscrites au calendrier FFSA (pour les compétitions sur route, le pilote devra être détenteur du permis de conduire).

TARIF : 920 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « C » CIRCUIT AUTO

CODE : ICCC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- Dans les deux années précédant la demande :

Avoir été titulaire d'une licence pratiquant et avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 10 compétitions inscrites au calendrier FFSA, FIA et/ou d'une ASN reconnue par la FIA dont 5 compétitions minimum sur circuit.

OU

Avoir été titulaire de la licence internationale « E », et avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 10 compétitions sur circuit inscrites au calendrier FFSA, FIA et/ou d'une ASN reconnue par la FIA

OU

Avoir été titulaire de la licence internationale « D » Circuit et avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 5 compétitions sur circuit inscrites au calendrier FFSA, FIA et/ou au calendrier d'une ASN reconnue par la FIA.

- Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne sur la sécurité sur circuit.

PARTICIPATION

- Compétitions sur circuit inscrites au calendrier FIA, licence requise au minimum pour toutes les voitures :
  • Soit présentant un rapport poids/puissance compris entre 2kg/ch. et 3kg/ch. (Monoplaces, Prototypes, GT, voitures de tourisme, ou catégories équivalentes)
  • Soit, indépendamment du rapport poids/puissance, pour les Super Buggy, Autocross, Super Car Rallycross, pour la catégorie Camion de la FIA ,et pour les voitures historiques de Formule Un (période G et au-delà), de Formule Deux (Période H et au-delà), d'Indy Car (Période G et au-delà), de Formule 5000 et Formule A (toutes), du Groupe C (toutes), de CanAm (toutes) et de Sport- Prototype de plus de 2 litres (Période G et au-delà) indépendamment du rapport poids/puissance.
- **Toutes les compétitions inscrites au calendrier FFSA**. Pour les compétitions « route » inscrites au calendrier de la FFSA, le pilote devra être titulaire du permis de conduire.

TARIF : 565 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « C » ROUTE AUTO

CODE : ICCCR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- Dans les deux années précédant la demande :
  Avoir été titulaire d'une licence internationale « D » Route et avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 5 compétitions sur route inscrites au calendrier FFSA, FIA et/ou d'une ASN reconnue par la FIA .

OU

Avoir été titulaire d'une licence pratiquant, et avoir été classé de manière satisfaisante à au moins dix compétitions inscrites au calendrier FFSA, FIA et/ou d'une ASN reconnue par la FIA(cinq compétitions au minimum sur route).

NB :

- *Par compétitions routes sont visées les compétitions de rallyes sportifs, rallyes tout-terrain ou course de côte ou équivalent*
- *Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne sur la sécurité sur route.*

PARTICIPATION

- Uniquement aux compétitions « route » inscrites au calendrier FIA, licence requise pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance compris entre 3 et 5 kg/ch (Rally 1, Rally 2, RGT, voitures Tout-Terrain T1 u catégories équivalentes, voitures Course de Côtes des groupes CN, E et E2 de catégorie 2).
- **Toutes les compétitions inscrites au calendrier FFSA**.

TARIF : 565 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « D » CIRCUIT AUTO

CODE : ICCD

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat médical de non- contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- Avoir été titulaire de la licence internationale « E », ou d'une licence pratiquant.

ET

- Avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 5 compétitions sur circuit inscrites au calendrier FFSA, FIA et/ou au calendrier d'une ASN reconnue par la FIA.
- Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne sur la sécurité sur circuit.

PARTICIPATION

- Uniquement aux compétitions circuit inscrites au calendrier FIA, licence requise au minimum pour toutes les voitures suivantes :
  • Soit présentant un rapport poids/puissance supérieur à 3kg/ch. (Monoplace, Prototypes, GT, Voitures de Tourisme, Camions (sauf Camions FIA) et Drift ou catégorie équivalente.
  • Soit, indépendamment du rapport poids/puissance, pour tous les véhicules Autocross (sauf Super Buggy) et Rallycross (sauf Super Cars), ainsi que pour toutes les voitures historiques roulant dans des compétitions sur circuit (excepté celles pour lesquelles le degré C est obligatoire.
- **Toutes les compétitions inscrites au calendrier FFSA**. Pour les compétitions « route » inscrites au calendrier de la FFSA, le pilote devra être titulaire du permis de conduire.

TARIF : 565 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « D » ROUTE AUTO

CODE : ICCDRO

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- Avoir été titulaire de la licence « E » ou d'une licence pratiquant, et avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 5 compétitions inscrites au calendrier FFSA, FIA et/ou au calendrier d'une ASN reconnue par la FIA.
- Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne sur la sécurité sur route.

PARTICIPATION

- Uniquement aux compétitions « route » du calendrier FIA pour toutes les voitures présentant un rapport poids/puissance supérieur à 5kg/ch. Voitures de rallye (Rally 3, Rally4, Rally5), voitures Tout-Terrain (sauf T1) ou catégories équivalentes. Voiture de courses de côte, sauf voitures des groupes CN, D et E2 de catégorie II.
- **Toutes les compétitions inscrites au calendrier FFSA**.

TARIF : 565 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « D » GRADE 1

CODE : ICCD1

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Joindre le règlement particulier de l'épreuve internationale indiquant l'autorisation de participer avec la licence internationale D1
- Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans pour les compétitions sur circuit et permis de conduire obligatoire pour les compétitions sur route.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
- Autorisation parentale pour les mineurs et pièce d'identité.

- Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité.

PARTICIPATION
- Valable pour une (1) compétition inscrite au calendrier de la FIA et dont le règlement particulier précise qu'il est autorisé de participer avec une licence internationale.

TARIF : 570 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « E »

CODE : ICCE

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé au minimum de 15 ans dans l'année. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans pour les compétitions autos.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.
- Avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 5 compétitions sur circuit inscrites au calendrier FFSA, FIA et/ou d'une ASN reconnue par la FIA
- Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité sur circuit.

PARTICIPATION
- Uniquement aux compétitions sur circuit inscrites au calendrier FFSA et FIA de :
- karting (catégories avec et sans boîte de vitesses) ;
- Autocross Junior, Sprintcar Senior ou catégories équivalentes indépendamment du rapport poids/puissance ;
- Rallycross Junior présentant un rapport poids/puissance supérieur à 5 kg/ch.

TARIF : 320 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « F »

CODE : ICCF

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé au minimum de 14 ans dans l'année et maximum 15 ans dans l'année.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.
- Avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 5 compétitions sur circuit inscrites au calendrier FFSA, FIA et/ou d'une ASN reconnue par la FIA
- Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité sur circuit. ,

PARTICIPATION
- Uniquement en compétitions sur circuit du calendrier FFSA et FIA de karting (uniquement les catégories sans boîte de vitesses), Autocross Junior, Sprintcar Junior ou catégories équivalentes indépendamment du rapport poids/puissance.

NB : Tout passage à la licence internationale « E » dans le courant de l'année sera définitif

TARIF : 320 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR « G »

CODE : ICCG

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé au minimum de 12 ans dans l'année et maximum 14 ans dans l'année.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.
- Avoir été classé de manière satisfaisante à au moins 5 compétitions sur circuit inscrites au calendrier FFSA, FIA et/

ou d'une ASN reconnue par la FIA.
- Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité sur circuit.

PARTICIPATION
- Uniquement aux compétitions circuit inscrites au calendrier FFSA et/ou FIA de karting OK Junior, Autocross Junior, Sprintcar Junior ou catégories équivalentes indépendamment du rapport poids/puissance.

NB :
- *Tout passage à la licence internationale « F » dans le courant de l'année sera définitif*
- *Le poids du pilote équipement compris doit être d'au moins 35 kg à tout moment d'une compétition*
- *Condition de délivrance exceptionnelle à 15 ans dans l'année suivant les critères de sécurité évalués par la FIA.*

TARIF : 320 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR DRAGSTER/RECORDS

CODE : ICCDR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.
- Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité.

PARTICIPATION
- Toutes les compétitions de dragsters inscrites au calendrier FIA.
- Toutes les compétitions d'accélération du calendrier FFSA.
- Tentatives de records.

TARIF : 195 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR COMPÉTITION À VITESSE LIMITÉE

CODE : ICVL

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Uniquement aux compétitions à vitesse limitée sur circuit ou sur route inscrites au calendrier FIA, à savoir des compétitions dans lesquelles la vitesse moyenne est de 50 km/h maximum et/ou qui se déroulent sur des routes publiques ouvertes, sous réserve du respect du code de la route local. Les compétitions ci-après (mais pas uniquement) sont considérées comme des compétitions à vitesse limitée au sens de la réglementation des licences FIA, pour autant que les limites de vitesse soient respectées :
- Sur circuits : démonstrations, parades, trials, éco-compétitions, régularité ou disciplines/catégories équivalentes.
- Sur routes : régularité, éco-régularité, régularité historique, navigation, concentration.
- Uniquement aux compétitions de régularité sur circuit et sur route inscrites au calendrier FFSA

NB 1 :
Cette licence permet de conduire :
- *sur route à la condition que son possesseur soit titulaire du permis de conduire ;*
- *sur circuit à la condition que son possesseur soit titulaire du permis de conduire à compter de la date d'anniversaire*

de ses 19 ans.

NB 2 : Les résultats des compétions de régularité et à vitesse limitée ne seront pas pris en compte pour la qualification pour d'autres degrés de licence internationale.

TARIF : 195 €

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR RESTRICTIVE AUTO

CODE : ICCRES

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Titulaire du permis de conduire.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.
- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional (suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA). Cette licence est réservée aux handicapés physiques et moteurs, non atteints d'une maladie incompatible avec la pratique du sport automobile, ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International).
- Les pilotes qui demandent une licence internationale pour la première fois doivent avoir suivi une formation FIA en ligne à la sécurité,

RENOUVELLEMENT

- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional. En cas d'interruption de 3 ans ou plus, un nouveau test d'extraction est obligatoire.

PARTICIPATION

Uniquement aux compétitions inscrites au calendrier FFSA et/ou FIA où les départs sont donnés séparément à chaque conducteur, sauf si la compétition est ouverte exclusivement aux personnes handicapées.
Les participations sont soumises à l'accord de l'ASN organisatrice.

- Dans certains cas particuliers, possibilité de piloter en circuit (voir article 18 de l'annexe L du Code Sportif International et réglementation médicale FFSA).

TARIF : 565 €

INTER. CONCURRENT TUTEUR

CODE : ICT

Cette licence devra être demandée simultanément à la licence pratiquant mineur.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être représentant légal du mineur correspondant.

PARTICIPATION

- Concurrent du pilote mineur dont on est le représentant légal.
- Assistance dans épreuve automobile/karting.

TARIF : 90 €

Tout titulaire d'une licence concurrent tuteur pourra déléguer sa qualité de tuteur à une autre personne physique licenciée, sous réserve que cette dernière soit majeure et titulaire d'une licence concurrent.

Cette délégation devra être faite sur le formulaire prévu à cet effet. Le formulaire devra être présenté, dûment complété, au moment des vérifications administratives (voir ci-après).

FORMULAIRE DE DÉLÉGATION

JE SOUSSIGNÉ(E) (NOM ET PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL) :

.....

Titulaire de la licence Concurrent Tuteur 2026 numéro :

Né(e) le : ..... à : .....

De nationalité : .....

Demeurant : .....

.....

REPRÉSENTANT LÉGAL DE (NOM ET PRÉNOM DU MINEUR) :

.....

Licencié à la FFSA sous le numéro : .....

donne pouvoir à (nom et prénom du mandataire) : .....

Titulaire de la licence Concurrent Conducteur ou Concurrent Tuteur 2026 numéro : .....

Demeurant : .....

.....

désigné(e) en qualité de mandataire spécial, aux fins de me représenter en qualité de concurrent tuteur de (nom et prénom du mineur) : .....

dans le cadre de son activité de conducteur,

• pour l'ensemble des épreuves de l'année disputées par le conducteur (1)

• pour l'épreuve dénommée : .....

Se déroulant le(s) .....(1)

Fait à ..... Le.....

Signature du représentant légal	**Signature du mandataire**

(1) A compléter suivant qu'il s'agira d'une délégation de pouvoir à l'année (écrire le nom du championnat, du trophée.) ou d'une délégation de pouvoir pour une seule épreuve.

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR AUTO

CODE : NCC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

- Toutes les compétitions inscrites au calendrier FFSA

TARIF : 470 €

NATIONALE JUNIOR AUTO RALLYE

CODE : NJR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum et jusqu'à la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

- Tous les rallyes ainsi que toutes les compétitions de régularité inscrits au calendrier de la FFSA, uniquement comme copilote.

NB : Cette licence ne permet en aucun cas de conduire un véhicule pendant le déroulement d'une compétition.

TARIF : 145 €

NATIONALE JUNIOR AUTO CIRCUIT

CODE : NJC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum et jusqu'à la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

Toutes les compétitions sur circuit inscrites au calendrier de la FFSA, à l'exception des championnats de France GT en Circuit, ainsi que Supercars et Super 1600 en Rallycross.

TARIF : 255 €

NATIONALE JUNIOR AUTO CIRCUIT F4

CODE : NJCF4

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 15 ans dans l'année et jusqu'à la date anniversaire des 16 ans.
- Certificat médical de non-contre- indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.
- Attestation délivrée par la FFSA Academy.

PARTICIPATION

Toutes les compétitions du Championnat de France F4 de la FFSA ainsi que les entraînements encadrés par la FFSA Academy. Si un pilote est inscrit à l'intégralité du championnat de France F4, il peut bénéficier d'une dérogation pour faire une ou deux compétitions dans un autre championnat F4 à l'étranger.

TARIF : 255 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR TERRE

CODE : NCCT

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

Toutes les compétitions de Circuit Tout-Terrain inscrites au calendrier FFSA, à l'exception des catégories Supercars et Super 1600 en Rallycross.
Toutes les compétitions regroupant uniquement des SSV inscrites au calendrier FFSA (les catégories SSV des Championnats de France de Rallye Tout-Terrain et d'Endurance Tout-Terrain ne sont pas concernées)

TARIF : 253 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR RÉGULARITÉ

CODE : NCCR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

Toutes les compétitions de régularité inscrites au calendrier FFSA.

TARIF : 145 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR DRIFT

CODE : NCCDR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

Toutes les compétitions Drift inscrites au calendrier FFSA.

TARIF : 187 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR JUNIOR DRAGSTER

CODE : NCCJD

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 8 ans minimum et jusqu'à la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

Toutes les compétitions d'accélération en JUNIOR DRAGSTER sur 200 mètres maximum inscrites au calendrier de la FFSA.
A partir de 16 ans, toutes les compétitions d'accélération en ET SPORTSMAN et PRO ET sur 400 mètres maximum inscrites au calendrier de la FFSA

TARIF : 89 €

NATIONALE ENTRAINEMENT AUTO

CODE : NEA

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Etre âgé de 10 ans minimum.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs.

PARTICIPATION

Pratique du sport automobile hors compétition : Entrainement sur circuit homologué, démonstration, roulages libres, montées historiques

NB : 1) Pratique possible sur route :
- en tant que conducteur si titulaire du permis de conduire ;
- en tant que passager à partir de 10 ans pour les véhicules de série et à partir de 16 ans pour les véhicules de compétitions.
2) Pratique possible sur circuit homologué en entrainement à partir de 16 ans (permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans)

TARIF : 113 €

NATIONALE ENTRAINEMENT AUTO F4

CODE : NEAF4

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 15 ans dans l'année et jusqu'à la date anniversaire des 16 ans.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs.
- Attestation délivrée par la FFSA Academy.

PARTICIPATION

Pratique du Sport Automobile en entraînement uniquement, encadré par la FFSA Academy.

TARIF : 115 €

NATIONALE MONTEE HISTORIQUE ET ROULAGE LIBRE

CODE : NMH

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Etre agé de 10 ans.
- Renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé (en fonction des réponses, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile pourra être exigé).
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs.

PARTICIPATION

Pratique du sport automobile hors compétition lors des montées historiques & de démonstration, des roulages libres et des randonnées de navigation régulée.

NB : 1) Pratique possible sur route :
- en tant que conducteur si titulaire du permis de conduire ;
- en tant que passager à partir de 10 ans pour les véhicules de série et à partir de 16 ans pour les véhicules de compétitions.
2) Pratique possible aux manifestations de roulage libre sur circuit homologué à partir de 16 ans (permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans).

TARIF : 70 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR KARTING

CODE : NCCK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé au moins de 12 ans dans l'année.
- Renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif (en fonction des réponses, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting pourra être exigé)
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

Toutes les compétitions karting inscrites au calendrier FFSA accessibles à partir de 12 ans, à l'exception des compétitions de Superkart.
Assistance technique d'un concurrent conducteur dans épreuve karting si 15 ans minimum.

TARIF : 179 €

NB : Les pilotes atteignant l'âge de 12 ans dans l'année ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCCK et NCCMCK. Tout changement de licence sera autorisé durant l'année en cours. Après le changement, le retour à la licence initiale ne sera pas autorisé.

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR SUPERKART

CODE : NCCSK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé au moins de 18 ans dans l'année.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting

PARTICIPATION

Toutes les compétitions de superkart et de karting inscrites au calendrier de la FFSA

TARIF : 179 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR MINI 60 KARTING

CODE : NCCMK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 8 ans révolus à 12 ans dans l'année.
- Renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur sous la responsa- bilité de ses parents (en fonction des réponses, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting pourra être exigé)
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal.

PARTICIPATION

Toutes les compétitions karting inscrites au calendrier FFSA dans la catégorie Mini 60.
Pratique du karting avec un kart junior en entraînement uniquement encadré par la FFSA Academy.

NB1 : Dérogation pour les pilotes ayant 13 ans dans l'année et pesant moins de 38 kg équipement inclus à tout moment de l'épreuve.
NB2 : Les pilotes atteignant l'âge de 12 ans dans l'année ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCCK et NCCMCK.

Tout changement de licence sera autorisé durant l'année en cours. Après le changement, le retour à la licence initiale ne sera pas autorisé.

TARIF : 130 €

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR H KARTING

CODE : NCCHK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé au moins de 10 ans dans l'année.
- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional (suivant les conditions fixées par la régle- mentation médicale FFSA).
- **Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.**

Cette licence est réservée aux handicapés physiques moteurs non atteints d'une maladie in- compatible avec la pratique du karting ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 18 de l'annexe L du Code Sportif International).

RENOUVELLEMENT

Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional.

PARTICIPATION

Toutes les compétitions inscrites au calendrier FFSA ouvertes aux utilisateurs de kart avec embrayage et avec démarreur.

TARIF : 179 €

NB : Le matériel utilisé devra être agrée par la FFSA (fiche d'agrément).

NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS JUNIOR-SENIOR KARTING

CODE : NECCJSK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé au moins de 12 ans dans l'année.
- Renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif (en fonction des réponses, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting pourra être exigé).
- Autorisation parentale.

PARTICIPATION

- Pratique du karting en entraînement sur des circuits homologués et titulaires d'un numéro de classement FFSA en cours de validité.
- Participation à des courses clubs inscrites au calendrier de la FFSA.
- Assistance technique d'un concurrent conducteur d'une épreuve karting, si âgé de 15 ans minimum.

TARIF : 113 €

NB1 : Dans le cadre d'une première licence, le tarif sera de 57 €. Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1er septembre, elle pourra être renouvelée au tarif préférentiel en vigueur. NB2 : Le matériel utilisé devra :

- *Soit correspondre à une catégorie FFSA ou CIK/FIA sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit.*
- *Soit avoir été agréé par la FFSA.*

NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS MINI 60 MINIME KARTING

CODE : NECCMMK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 7 ans dans l'année à 12 ans dans l'année.
- Renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur sous la responsa- bilité de ses parents (en fonction des réponses, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting pourra être exigé)
- Autorisation parentale et pièce d'identité.

PARTICIPATION

- Pratique du karting en entraînement sur des circuits homologués et titulaires d'un numéro de classement FFSA en cours de validité.
- Participation à des courses clubs inscrites au calendrier de la FFSA

TARIF : 74€

NB1 : Dérogation pour les pilotes ayant 13 ans dans l'année et pesant moins de 38 kg équipement inclus à tout moment de l'épreuve.
NB2 : Dans le cadre d'une première licence, le tarif sera de 54€. Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1er septembre, elle pourra être renouvelée au tarif préférentiel en vigueur.
NB3 : le matériel utilisé devra :
- *Soit correspondre à une catégorie FFSA s'adressant à des jeunes de 7 à 12 ans, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, anti-bruit.*
- *Soit avoir été agréé par la FFSA.*

NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS MINIKART KARTING

CODE : NECCMKK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 6 ans révolus à 11 ans dans l'année. Les pilotes âgés de 6 ans devront être titulaires d'un Volant de Bronze, d'Argent ou d'Or décerné par une Ecole Française de Karting pour participer à une Course Clubs (attestation à fournir au contrôle administratif de chaque épreuve).
- Renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur sous la responsa- bilité de ses parents (en fonction des réponses, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting pourra être exigé)
- Autorisation parentale et pièce d'identité.

PARTICIPATION

- Pratique du karting en entraînement sur des circuits homologués et titulaires d'un numéro de classement FFSA en cours de validité.
- Participation à des courses clubs inscrites au calendrier FFSA

TARIF : 62 €

NB1 : Dans le cadre d'une première licence, le tarif sera de 52 €. Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1er septembre, elle pourra être renouvelée au tarif préférentiel en vigueur.
NB2 : Le matériel utilisé devra :
- *Soit correspondre à une catégorie FFSA s'adressant à des jeunes de 6 à 11 ans, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit.*
- *Soit avoir été agréé par la FFSA.*

NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS KART HISTORIQUE

CODE : NEKHI

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé au moins de 12 ans dans l'année.
- Renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif (en fonction des réponses, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting pourra être exigé).
- Autorisation parentale et pièce d'identité.

PARTICIPATION

- Pratique du karting en entraînement sur des circuits homologués et titulaires d'un numéro de classement FFSA en cours de validité.
- Participation à des démonstrations inscrites au calendrier FFSA
- Participation à des courses clubs régularité de kart historique inscrites au calendrier de la FFSA

TARIF : 47 €

NB : Cette licence n'est pas valable pour la Formule 20 000. Le matériel utilisé devra correspondre aux classes historiques définies par la FFSA ou CIK-FIA et être construit avant 1990.

NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS H KARTING

CODE : NECCHK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé au moins de 10 ans dans l'année.
- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional (suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA).
- Autorisation parentale et pièce d'identité.
- Cette licence est réservée aux handicapés physiques moteurs non atteints d'une maladie incompatible avec la pratique du karting ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International).

PARTICIPATION

- Pratique du karting en entraînement sur des circuits homologués et titulaires d'un numéro de classement FFSA en cours de validité.
- Participation à des Courses Clubs inscrites au calendrier de la FFSA

TARIF : 109 €

NB1 : Dans le cadre d'une première licence, le tarif sera de 57€. Dans ce cas, si la licence est souscrite à partir du 1er septembre, elle pourra être renouvelée au tarif préférentiel en vigueur.
NB2 : le matériel utilisé devra être agréé par la FFSA (fiche d'agrément).

REGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR AUTO

CODE : RCC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

Toutes les compétitions régionales inscrites au calendrier FFSA
Participation comme copilote (sans possibilité de conduire) :
Tous les rallyes nationaux inscrits au calendrier FFSA.

TARIF : 275 €

RÉGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR TERRE

CODE : RCCT

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 12 ans minimum.
- Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

- A partir de 12 ans, les compétitions inscrites au calendrier FFSA :
  - De Sprint Car dans la catégorie Junior Sprint.

- A partir de 16 ans , les compétitions inscrites au calendrier FFSA :
  - Nationales en Sprint-Car
  - Régionales sur Circuit Tout-Terrain (Sprint Car, 2CV Cross, 4L Cross, Fol'Car).
  - De Camion Cross en catégorie camion léger.
  - Régionales pour les compétitions exclusivement de SSV.

TARIF : 115 €

RÉGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR TRIAL 4X4

CODE : RCCT4X4

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

- Pour les titulaires du permis de conduire, toutes les compétitions régionales de Trial 4x4 inscrites au calendrier de la FFSA.
- Pour les non-titulaires du permis de conduire, toutes les compétitions régionales de Trial 4x4 inscrites au calendrier de la FFSA uniquement comme copilote.

TARIF : 115 €

RÉGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR SLALOM

CODE : RCCS

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

- A partir de 16 ans : Tous les slaloms sur circuit automobile et/ou karting permanent homologué inscrits au calendrier de la FFSA
- A partir de 18 ans : Tous les slaloms inscrits au calendrier de la FFSA.

TARIF : 162 €

RÉGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR ÉPREUVE D'ACCÉLERATION

CODE : RCCR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Autorisation parentale et licence concurrent tuteur du représentant légal pour les mineurs.

PARTICIPATION

- Toutes les compétitions régionales d'accélération inscrites au calendrier FFSA.
- Toutes les compétitions nationales d'accélération, en catégorie ET SPORTSMAN uniquement, inscrites au calendrier FFSA.

TARIF : 78 €

RÉGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR « LYCÉES DANS LA COURSE »

CODE : RCCLC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile
- Autorisation parentale et pièce d'identité.
- Attestation de participation à un stage d'apprentissage au pilotage effectué avec un moniteur titulaire du BPJEPS, délivrée par la Ligue du Sport Automobile ou à la FFSA Academy, pour les non-titulaires du permis de conduire.

PARTICIPATION

- Opération « Lycées dans la Course ».
- Toutes les compétitions régionales de slalom (hors slaloms en course de côte) et circuit inscrits au calendrier FFSA avec la monoplace utilisée pour l'opération « Lycées dans la course » et en compagnie à minima de l'enseignant référent.

TARIF : 125 €

RÉGIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR RESTRICTIVE AUTO

CODE : RCCRES

Cette licence peut être délivrée, sous réserve de remplir les conditions ci-dessous, aux personnes ne remplissant pas les critères médicaux d'attribution d'une licence de conducteur.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Titulaire du permis de conduire.
- Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional et avis favorable du médecin fédéral national, et ce, suivant les conditions fixées par la réglementation médicale FFSA.
- Cette licence est réservée aux handicapés physiques moteurs non atteints d'une maladie incompatible avec la pratique du sport automobile ou non atteints d'un défaut de la vision éliminatoire selon les critères FIA en vigueur (voir article 10 de l'annexe L du Code Sportif International).

RENOUVELLEMENT

Visite médicale auprès d'un médecin fédéral régional. En cas d'interruption de 3 ans ou plus, un nouveau test d'extraction est obligatoire.

PARTICIPATION

- Dans le cas où le seul handicap affecterait la vision du postulant, celui-ci pourra participer à tous les rallyes nationaux et régionaux inscrits au calendrier de la FFSA uniquement comme copilote. Le postulant ne pourra en aucun cas conduire un véhicule pendant le déroulement d'un rallye.
- Lorsque le handicap n'affecte pas la vue du candidat et sous condition de subir avec succès les épreuves de conduite et d'extraction telles que prévues dans le règlement de la licence Internationale Concurrent Conducteur Restrictive Auto (ICCRES), le titulaire pourra piloter dans les compétitions régionales et nationales du calendrier FFSA où les départs sont donnés séparément.
- La participation aux compétitions de Fol car et Sprint Car sera possible après délibération de la commission médicale.

TARIF : 275 €

B. FORMATION ET HIERARCHIE DES OFFICIELS

FONCTION	NIVEAU	PREMIÈRE DÉLIVRANCE DE LICENCE			RENOUVELLEMENT	
		FORMATION PRÉALABLE	EXAMEN	ORGANISME HABILITÉ À FAIRE PASSER L'EXAMEN	FORMATION	CYCLE
COMMISSAIRE						
Commissaire «C»	National	E-learning FFSA et /ou AS	Quiz certifiant E-learning FFSA	E-learning FFSA et /ou AS	Séminaire AS	3 ans
Responsable Zone Trial 4X4	International	AS	Théorie	AS	Séminaire AS	3 ans
Commissaire «B»	International	LSA	Théorie	LSA	Séminaire LSA	3 ans
Commissaire «A» Chef de Poste Route Auto	International	LSA	Théorie + Pratique	LSA	Séminaire LSA	3 ans
Commissaire «A» Chef de Poste Circuit	International	LSA	Théorie + Pratique	LSA	Séminaire LSA	3 ans
COMMISSAIRE SPORTIF						
Commissaire Sportif Stagiaire	National	LSA/Regroupement LK	Attestation de suivi de formation	-	-	-
Commissaire Sportif Karting Grade C	National	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Sportif Karting	National	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Juge Drift	National	Formation FFSA Drift	Théorie + pratique	FFSA Drift	Séminaire FFSA Drift	3 ans
Juge Drift Stagiaire	National	Formation FFSA Drift	Théorie + pratique	FFSA Drift	Séminaire FFSA Drift	3 ans
Commissaire Sportif Karting	International	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Sportif Auto	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
DIRECTEUR DE COURSE						
Directeur de Course Stagiaire	National	LSA/Regroupement LK	Attestation de suivi de formation	-	-	-
Directeur de Course Drift	National	Formation FFSA Drift	Théorie + pratique	FFSA Drift	Séminaire FFSA Drift	3 ans
Directeur de Course Trial 4X4	International	LSA	Théorie + pratique	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
Directeur de Course Karting Grade C	National	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Directeur de Course Karting	National	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Directeur de Course Karting	International	Regroupement LK	Théorie	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Directeur de Course Dragster	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
Directeur de Course Route Auto	International	LSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	3 ans
Directeur de Course Circuit Terre	International	LSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	3 ans
Directeur de Course Circuit Asphalte	International	LSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	3 ans

FONCTION	NIVEAU	PREMIÈRE DÉLIVRANCE DE LICENCE			RENOUVELLEMENT	
		FORMATION PRÉALABLE	EXAMEN	ORGANISME HABILITÉ À FAIRE PASSER L'EXAMEN	FORMATION	CYCLE
COMMISSAIRE TECHNIQUE						
Commissaire Technique Stagiaire Karting	International	LK	Attestation de suivi de formation	-	Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique Stagiaire Auto	International	FFSA	Attestation de suivi de formation	-	Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique "C" Auto	International	FFSA	Théorie	LSA	Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique "B" Auto	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique "A" Auto	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	2 ans
Commissaire Technique "C" Karting	International	Regroupement LK	Théorie + pratique	Regroupement LK	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Technique "B" Karting	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Technique "A" Karting	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire regroup. LK	2 ans
Commissaire Technique Course d'Accélération Dragster	International	LSA	Théorie + pratique	LSA	Séminaire FFSA	2 ans
CHRONOMETREUR						
Chronométreur Stagiaire	National	LSA/Regroupement LK	Attestation de suivi de formation	-	-	-
Chronométreur "C" Route Auto	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire LSA	3 ans
Chronométreur "C" Circuit Auto	International	LSA	Théorie + étude de cas	LSA	Séminaire LSA	3 ans
Chronométreur "B" Auto	International	LSA	Théorie + pratique	LSA	Séminaire FFSA	3 ans
Chronométreur "A" Auto	International	FFSA	Théorie + pratique	FFSA	Séminaire FFSA	3 ans
Chronométreur Karting	International	FFSA	Théorie + étude de cas	FFSA	Séminaire FFSA	2 ans

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Toutes les actions de formation de niveau LSA sont réalisées sous couvert du Responsable Formation de la LSA. Celui-ci agit en liaison avec le Président de la LSA ou le Président de la LK et les Présidents des associations sportives concernés.

Toutes les actions de formation et les examens se matérialisent par la signature d'un document type paraphé par le stagiaire et le Responsable Formation. Toutes les actions de formation de niveau FFSA sont réalisées sous couvert du Responsable identifié par la Commission des Officiels. Si une association n'a pas nommé de Responsable Formation, la responsabilité revient à la LSA. Pour les séminaires sous couvert des AS, il est recommandé la présence du Responsable Formation à la LSA. Toute licence de degré supérieur permet, dans la même filière, d'exercer les fonctions des licences de degré inférieur (cf. schéma ci-dessous des filières).

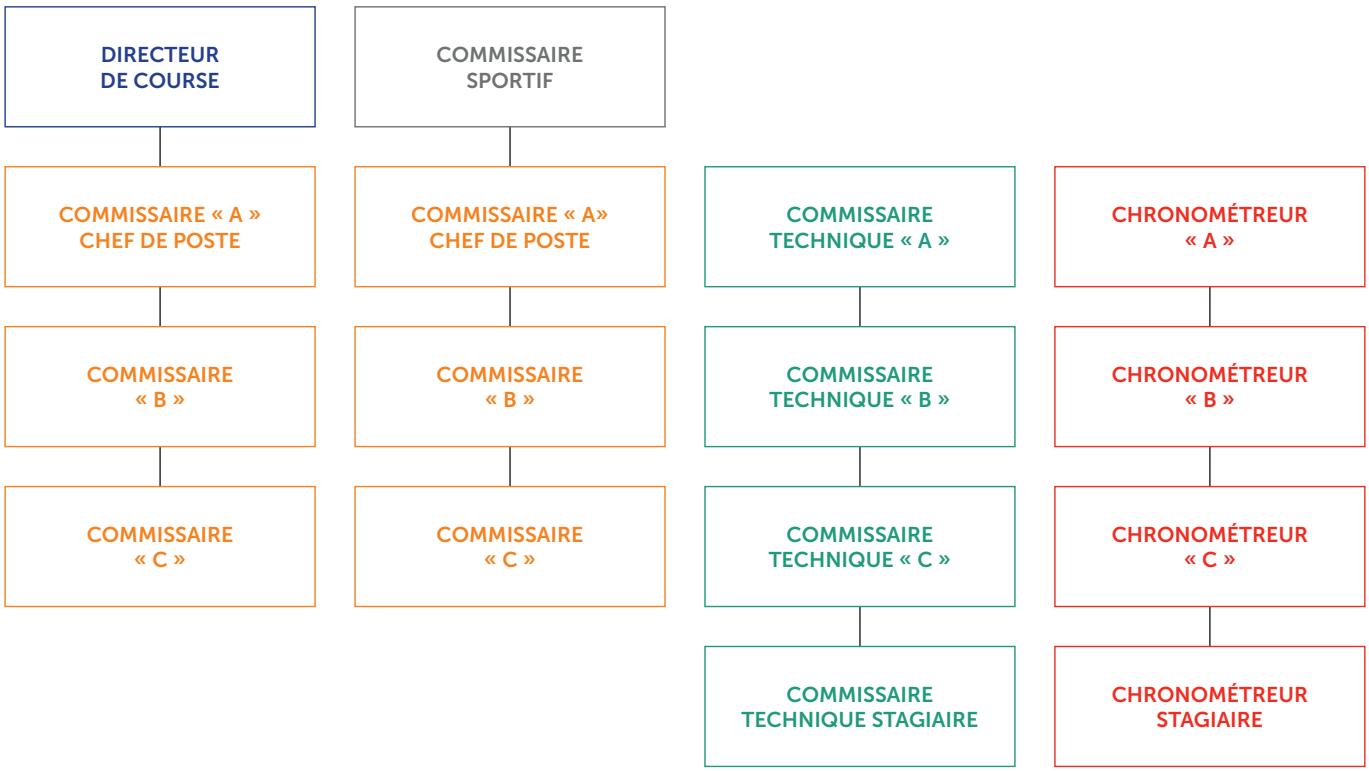

MODALITÉS DE RENOUVELLEMENT DES LICENCES

1. Pour arrêt d'un an : Possibilité de reprendre sa licence, l'année suivante.

2. Pour arrêt de deux ans : Possibilité de reprendre sa licence, après avis favorable de la Ligue et sous réserve de fournir une attestation d'actualisation des connaissances faite par le Responsable Formation de cette Ligue.

3. Pour arrêt de trois ans et plus : Possibilité de reprendre sa licence, après avis favorable de la Ligue du Sport Automobile et du Président de la Commission des Officiels, aux conditions suivantes :
- Pour les Commissaires Sportifs, Directeurs de Course, Chronométreurs et Commissaires, fournir une attestation d'actualisation des connaissances rédigée par le Responsable Formation de cette Ligue.
- Pour les Commissaires Techniques et officiels Karting, avoir assisté dans les 2 années précédentes à un séminaire FFSA

ORGANIGRAMME DES LICENCES « OFFICIELS AUTO » (DC/CS)

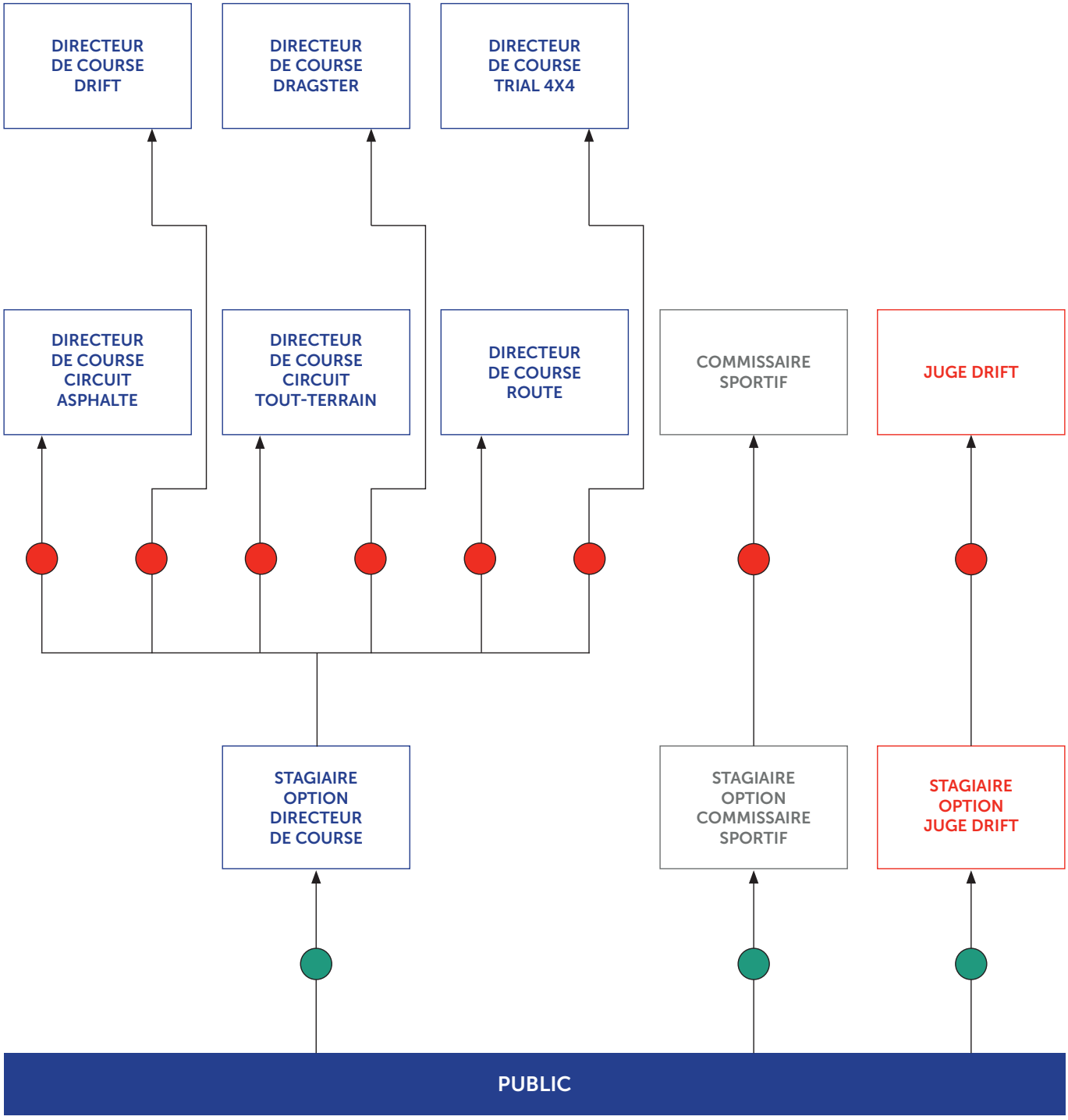

Entretien + formation

Examen écrit

ORGANIGRAMME DES LICENCES « OFFICIELS AUTO » (COMMISSAIRES)

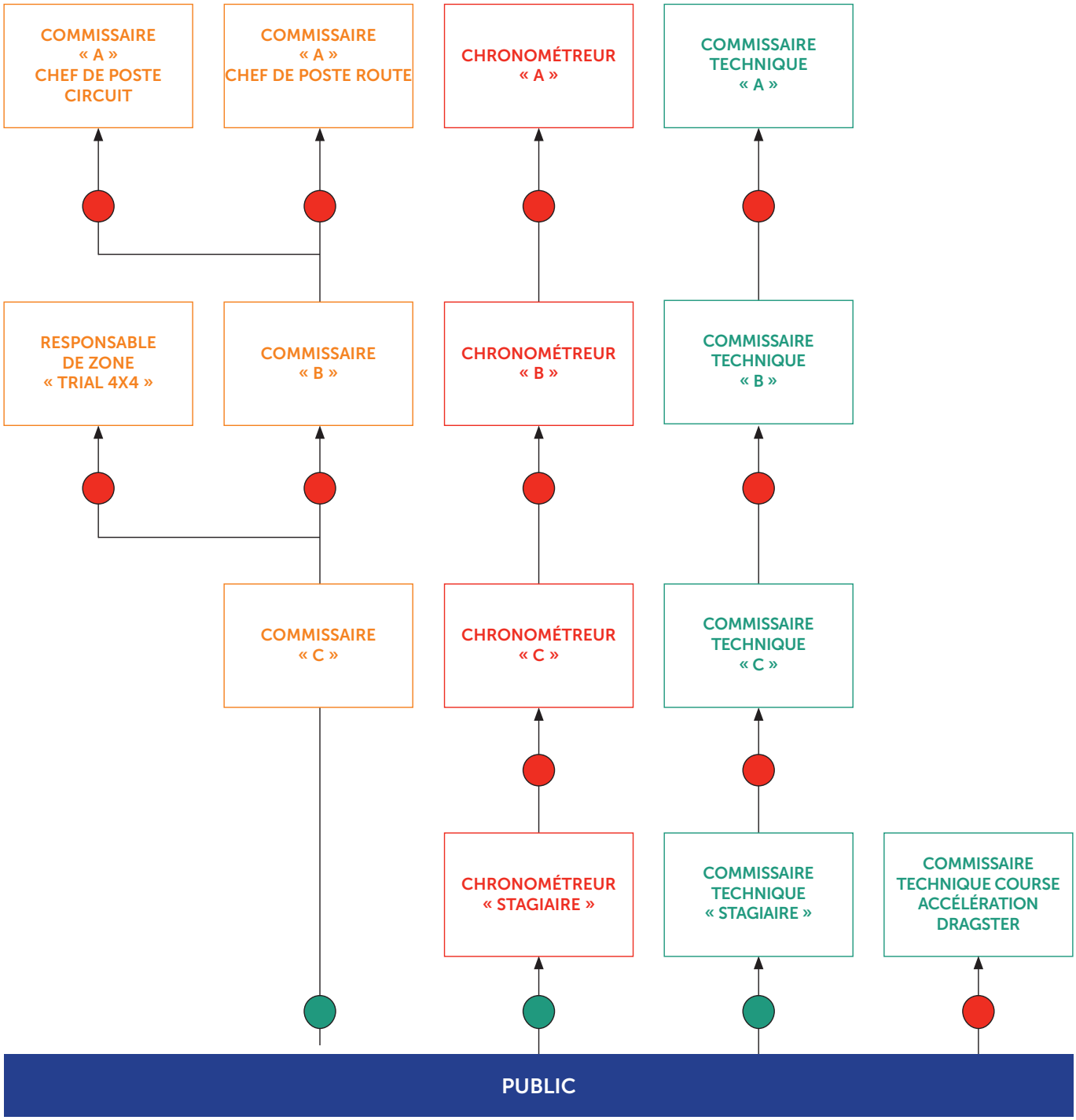

Entretien + formation (quiz certifiant pour les commissaires C sur la plateforme e-learning FFSA)

Examen écrit

ORGANIGRAMME DES LICENCES « OFFICIELS KARTING »

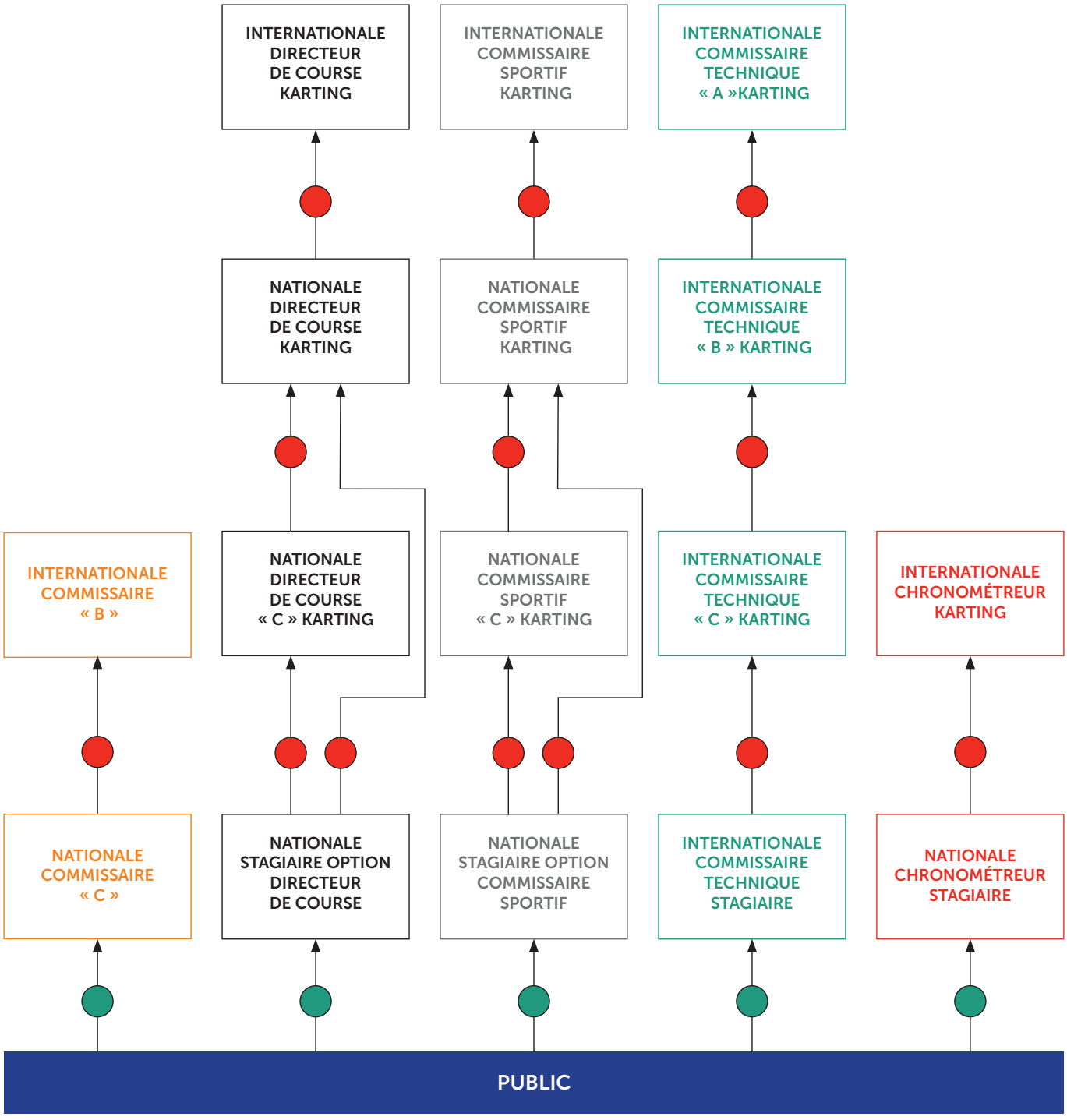

Entretien + formation (quiz certifiant pour les commissaires C sur le e-learning FFSA)

Examen écrit

C. LICENCES ENCADRANTS

INTER. PERSONNE SATELLITE

CODE : EIPS

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE ET RENOUVELLEMENT
- Être âgé de 15 ans minimum.
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs

FONCTION
- Assistance d'un concurrent-conducteur dans épreuve auto et/ou karting.

TARIF : 63 €

INTER. VOLONTAIRE

CODE : EIV

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE ET RENOUVELLEMENT
- Être âgé de 15 ans minimum.
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs

FONCTION
- Fonction administrative et/ou d'organisation dans épreuve auto et/ou karting.

TARIF : 63 €

INTER. DIRIGEANT

CODE : EID

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE ET RENOUVELLEMENT
- Être âgé de 18 ans minimum.

FONCTION
- Dirigeant d'association sportive ou responsabilité administrative et/ou d'organisation technique dans épreuve auto et/ou karting

TARIF : 94 €

NATIONALE COMMISSAIRE « C »

CODE : ENCOC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum.
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs
- Avoir suivi la formation commissaire C sur le e-learning FFSA
- Avoir réussi le quiz certifiant sur le e-learning FFSA

FONCTION
- Un mineur ne peut pas officier seul sur le poste.
- Commissaire dans une épreuve auto et/ou karting inscrite au calendrier FFSA.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans

TARIF : 55 €

INTER.RESPONSABLE DE ZONE TRIAL 4X4

CODE : EIRZT4X4

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 18 ans minimum.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Responsable de zone dans épreuve Trial 4X4.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 63 €

INTER. COMMISSAIRE « B »

CODE : EICOB

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 18 ans minimum.
- Avoir été titulaire d'une licence nationale Commissaire « C ».
- Avoir reçu un avis favorable du responsable formation de sa Ligue du Sport Automobile de rattachement.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Commissaire dans épreuve auto et karting.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans

TARIF : 63 €

INTER. COMMISSAIRE « A » CHEF DE POSTE ROUTE AUTO

CODE : EICOACPR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été titulaire d'une licence de Commissaire « B ».
- Avoir reçu un avis favorable du responsable formation de sa Ligue du Sport Automobile de rattachement
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Chef de poste dans épreuve sur route.
- Chargé de relation concurrent sur les épreuves régionales routes.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 81 €

INTER. COMMISSAIRE « A » CHEF DE POSTE CIRCUIT

CODE : EICOACPC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été titulaire d'une licence de Commissaire « B ».
- Avoir reçu un avis favorable du responsable formation de sa Ligue du Sport Automobile de rattachement
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Chef de poste dans épreuve sur circuit auto.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 81 €

NATIONALE STAGIAIRE OPTION COMMISSAIRE SPORTIF

CODE : ENCSST

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 18 ans minimum.
- Avoir suivi un stage de formation théorique.

FONCTION
Formation pratique des différentes fonctions de commissaire sportif (juge de fait, responsable de CH, responsable de l'apposition de la publicité, chargé des relations concurrents, secrétaire de collège, membre d'un collège...), sous la direction d'un commissaire sportif, dans épreuve auto et karting.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
Une licence stagiaire peut être renouvelée trois fois.
- Le nombre de présentation à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur est limité à deux.
- Après deux échecs à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur, la licence stagiaire ne sera pas renouvelée pendant une période de trois ans.

TARIF : 68 €

NB : impossibilité d'occuper un poste seul dans la fonction.

NATIONALE STAGIAIRE OPTION JUGE DRIFT

CODE : ENJDRST

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 18 ans minimum.
- Avoir suivi un stage de formation théorique.

FONCTION
- Formation pratique de la fonction de juge Drift stagiaire sous la direction d'un juge Drift, et ce, dans au moins 2 épreuves.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
Une licence stagiaire peut être renouvelée trois fois.
- Le nombre de présentation à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur est limité à deux.
- Après deux échecs à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur, la licence stagiaire ne sera pas renouvelée pendant une période de trois ans.

TARIF : 68 €

NB : impossibilité d'occuper un poste seul dans la fonction.

NATIONALE JUGE DRIFT

CODE : ENJDR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option juge Drift.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Juge dans épreuve Drift.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 120 €

NATIONALE COMMISSAIRE SPORTIF KARTING GRADE C

CODE : ENCSCK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option commissaire sportif.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Membre d'un collège des commissaires sportifs dans épreuve nationale karting.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 110 €

NATIONALE COMMISSAIRE SPORTIF KARTING

CODE : ENCSK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option commissaire sportif.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Président ou membre d'un collège des commissaires sportifs dans épreuve nationale karting.
- Commissaire sportif stagiaire dans épreuve auto.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 110 €

INTER. COMMISSAIRE SPORTIF KARTING

CODE : EICSK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été titulaire d'une licence nationale de commissaire sportif karting.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Président ou membre d'un collège des commissaires sportifs dans épreuve karting.
- Commissaire sportif (sans présidence) dans épreuve auto.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 140 €

INTER. COMMISSAIRE SPORTIF AUTO

CODE : EICS

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option commissaire sportif.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Président ou membre d'un collège de commissaires sportifs dans épreuve auto.
- Chargé des relations avec les concurrents dans épreuve auto, juge de fait, responsable de CH, responsable de l'apposition de la publicité, ...
- Commissaire sportif (sans présidence) dans épreuve karting.
- Pour toutes autres fonctions se référer aux Prescriptions Générales de la FFSA.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

NATIONALE STAGIAIRE OPTION DIRECTEUR DE COURSE

CODE : ENDCST

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 18 ans minimum.
- Avoir suivi un stage de formation théorique «DC STAGIAIRE».

FONCTION
- Formation pratique de la fonction de directeur de course dans épreuve auto et/ou karting sous la responsabilité d'un directeur de course ou formation pratique de la fonction de directeur de course Drift stagiaire sous la direction d'un directeur de course Drift, et ce, dans au moins 2 épreuves, avant de pouvoir passer l'examen.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT

Une licence stagiaire peut être renouvelée trois fois.
- Le nombre de présentation à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur est limité à deux.
- Après deux échecs à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur, la licence stagiaire ne sera pas renouvelée pendant une période de trois ans.

TARIF : 68 €

NB : impossibilité d'occuper un poste seul dans la fonction.

INTER. DIRECTEUR DE COURSE TRIAL 4X4

CODE : EIDCT4X4

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Directeur de course dans épreuve nationale Trial 4X4.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 120 €

NATIONALE DIRECTEUR DE COURSE DRIFT

CODE : ENDCDR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Directeur de course dans épreuve Drift.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 120 €

NATIONALE DIRECTEUR DE COURSE KARTING GRADE C

CODE : ENDCCK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Directeur de course dans une course clubs, adjoint à la direction de course dans épreuve nationale de karting, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribuées le Directeur de Course.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 110 €

NATIONALE DIRECTEUR DE COURSE KARTING

CODE : ENDCK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Directeur de course dans épreuve nationale karting.
- Adjoint à la direction de course dans épreuve auto, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribuées le Directeur de Course.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 110 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE KARTING

CODE : EIDCK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été titulaire d'une licence nationale directeur de course karting.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Directeur de course dans épreuve karting.
- Adjoint à la direction de course dans épreuve auto, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribuées le Direc- teur de Course.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire tous les 2 ans.

TARIF : 140 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE DRAGSTER

CODE : EIDCD

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 18 ans minimum.
- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course route auto, circuit asphalte ou circuit terre.
- Avoir été reçu à l'examen spécifique Dragster.

FONCTION
- Directeur de course dans épreuve dragster et accélération.
- Directeur de course adjoint dans épreuve dragster et accélération.
- Adjoint à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribué le Directeur de Course.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE ROUTE AUTO

CODE : EIDCR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course circuit asphalte, circuit terre ou karting.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION

- Directeur de course dans épreuve route auto.
- Directeur de course adjoint ou directeur de course adjoint d'ES dans épreuve route auto.
- Adjoint à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribué le Directeur de Course.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT

- Participer à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE CIRCUIT ASPHALTE

CODE : EIDCCA

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course route auto, circuit terre ou karting.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION

- Directeur de course dans épreuve auto circuit asphalte (endurance tout-terrain compris).
- Directeur de course adjoint dans épreuve auto circuit asphalte.
- Adjoint à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le directeur de course ou le directeur de course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribué le Directeur de Course.
- Directeur de course dans épreuve Superkart.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT

- Participer à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

INTER. DIRECTEUR DE COURSE CIRCUIT TERRE

CODE : EIDCCT

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course route auto, circuit asphalte ou karting.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION

- Directeur de course dans épreuve auto circuit terre.
- Directeur de course dans épreuve d'endurance tout-terrain, sous réserve de justifier de deux épreuves d'expérience en tant qu'adjoint.
- Directeur de course adjoint dans épreuve auto circuit terre.
- Adjoint à la direction de course dans les autres disciplines, sans possibilité de remplacer le Directeur de Course ou le Directeur de Course adjoint, dans les fonctions que lui aura attribué le Directeur de Course.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT

- Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE STAGIAIRE AUTO

CODE : EICTST

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs.
- Avoir eu un entretien individuel avec le commissaire technique responsable de la Ligue du Sport Automobile.

FONCTION

- Formation pratique de la fonction de commissaire technique sous la direction d'un commissaire technique en auto, et ce, dans au moins 6 épreuves, avant de pouvoir passer l'examen.

NB : impossibilité d'occuper un poste seul.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT

- Participer à un séminaire national tous les 2 ans. Pour les DOM-TOM, le séminaire se déroule en visio-conférence.

NB : Les licences stagiaires peuvent être renouvelées sans exigence de passage d'un examen à l'issue de la première année. En cas d'échec à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur à l'issue de la troisième année, la licence pourra être renouvelée pour une seule année supplémentaire.

TARIF : 52 €

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE « C » AUTO

CODE : EICTC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Avoir rempli les fonctions de commissaire technique stagiaire auto.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION

- Commissaire technique adjoint d'un commissaire technique « A » ou « B ».
- Commissaire technique en régional.
- Commissaire technique en coupe de marque.

NB : Pour les DOM-TOM, quand il n'y a pas de commissaire technique « A » ou « B », un commissaire technique « C » pourra officier en tant que commissaire technique responsable et pourra officialiser les passeports techniques des véhicules de son territoire/département.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT

- Participer à un séminaire national tous les 2 ans. Pour les DOM-TOM, le séminaire se déroule en visio-conférence.

TARIF : 136 €

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE « B » AUTO

CODE : EICTB

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Avoir rempli les fonctions de commissaire technique « C ».
- Avoir été reçu à la partie théorique de l'examen.
- Avoir officié en qualité d'assistant sous le contrôle d'un tuteur* titulaire d'une licence de commissaire technique « A », et ce dans au moins 6 épreuves de Championnat de France (championnat de 2eme division inclus) et parmi ces dernières dans 3 disciplines différentes du sport automobile.

**Le tuteur doit renseigner systématiquement une fiche d'évaluation dont il transmettra un exemplaire au candidat et un autre au Service Technique de la FFSA.*

- Avoir été reçu à la partie pratique de l'examen.

FONCTION

- Commissaire technique.
- Commissaire technique responsable.
- Commissaire technique responsable dans sa Ligue du Sport Automobile.
- Etablissement des passeports techniques, sous réserve de figurer sur la liste validée par la Commission Technique FFSA.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire national tous les 2 ans. Pour les DOM-TOM, le séminaire se déroule en visio-conférence.

TARIF : 177

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE « A » AUTO

CODE : EICTA

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir rempli les fonctions de commissaire technique « B ».
- Avoir été reçu à la partie théorique de l'examen.
- Avoir officié en qualité d'assistant sous le contrôle d'un tuteur* titulaire d'une licence de commissaire technique « A », et ce dans au moins 6 épreuves de Championnat de France (championnat de 2eme division inclus) et parmi ces dernières dans 3 disciplines différentes du sport automobile.

** Le tuteur doit renseigner systématiquement une fiche d'évaluation dont il transmettra un exemplaire au candidat et un autre au Service Technique de la FFSA.*

- Avoir été reçu à la partie pratique de l'examen.

FONCTION
- Commissaire technique.
- Commissaire technique responsable.
- Commissaire technique délégué de la FFSA.
- Commissaire technique responsable dans sa Ligue du Sport Automobile. Etablissement des passeports techniques, sous réserve de figurer sur la liste validée par la Commission Technique FFSA.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire national tous les 2 ans. Pour les DOM-TOM, le séminaire se déroule en visio-conférence.

TARIF : 177 €

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE STAGIAIRE KARTING

CODE : EICTSTK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum.
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs.
- Avoir eu un entretien individuel avec le Président de la Ligue de karting.

FONCTION
- Formation pratique de la fonction de commissaire technique sous la direction d'un commissaire technique en karting.

NB : Impossibilité d'occuper un poste seul.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire national tous les 2 ans.
- Les licences stagiaires peuvent être renouvelées sans exigence de passage d'un examen à l'issue de la première année.

En cas d'échec à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur à l'issue de la deuxième année, la licence pourra être renouvelée pour une seule année supplémentaire.

TARIF : 52 €*

** Cette licence est interdite aux professionnels du karting. Par professionnel, il est entendu toute personne ayant un lien de subordination ou de représentation ou analogue avec un établissement ou une société dont l'objet social consiste en la distribution, la fabrication, la maintenance de matériel karting.*

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE « C » KARTING

CODE : EICTCK

ONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir rempli les fonctions de commissaire technique stagiaire karting.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION

- Commissaire technique adjoint d'un commissaire technique « A » ou « B » dans épreuve internationale.
- Commissaire technique dans épreuve nationale uniquement.

NB : Pour les DOM-TOM, quand il n'y a pas de commissaire technique « A » ou « B » , un commissaire technique « C » pourra officier en tant que commissaire technique responsable.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 136 €*

** Cette licence est interdite aux professionnels du karting. Par professionnel, il est entendu toute personne ayant un lien de subordination ou de représentation ou analogue avec un établissement ou une société dont l'objet social consiste en la distribution, la fabrication, la maintenance de matériel karting.*

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE « B » KARTING

CODE : EICTBK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir rempli les fonctions de commissaire technique « C » karting.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Commissaire technique.
- Commissaire technique responsable.
- Commissaire technique délégué de la FFSA.
- Commissaire technique responsable dans sa Ligue de karting.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 177 €*

* *Cette licence est interdite aux professionnels du karting. Par professionnel, il est entendu toute personne ayant un lien de subordination ou de représentation ou analogue avec un établissement ou une société dont l'objet social consiste en la distribution, la fabrication, la maintenance de matériel karting.*

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE « A » KARTING

CODE : EICTAK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir rempli les fonctions de commissaire technique « B » karting.
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Commissaire technique.
- Commissaire technique responsable.
- Commissaire technique délégué de la FFSA.
- Commissaire technique responsable dans sa Ligue de karting.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 177 €*

** Cette licence est interdite aux professionnels du karting. Par professionnel, il est entendu toute personne ayant un lien de subordination ou de représentation ou analogue avec un établissement ou une société dont l'objet social consiste en la distribution, la fabrication, la maintenance de matériel karting.*

INTER. COMMISSAIRE TECHNIQUE COURSE D'ACCELERATION-DRAGSTER

CODE : EICTCAD

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 17 ans minimum
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Commissaire technique sur les courses d'accélération et de dragsters uniquement, inscrites au calendrier de la FFSA.
- Etablissement des passeports techniques des voitures participant aux courses d'accélération et de dragsters uniquement.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 52€

NATIONALE CHRONOMETREUR STAGIAIRE

CODE : ENCHST

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum.
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs
- Avoir suivi un stage de formation dans sa Ligue.

FONCTION
- Formation pratique de la fonction de chronométreur avec un chronométreur C, B ou A ou chronométreur karting.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Une licence stagiaire peut être renouvelée trois fois.
- Le nombre de présentation à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur est limité à deux.
- Après deux échecs à l'examen pour l'obtention de la licence de degré supérieur, la licence stagiaire ne sera pas renouvelée pendant une période de trois ans.

TARIF : 52 €

NB : impossibilité d'occuper un poste seul dans la fonction.

INTER. CHRONOMETREUR KARTING

CODE : EICK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été chronométreur stagiaire.
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Gestion informatique et chronométrage d'une épreuve karting.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participer à un séminaire national tous les 2 ans.

TARIF : 104 €

INTER. CHRONOMETREUR « C » ROUTE AUTO

CODE : EICCR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été chronométreur stagiaire.
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Donne le départ et prend les temps à l'arrivée sur épreuve route. Mise en œuvre du matériel du Chronométrage (Installation et réglage des cellules, mise à l'heure des chronomètres).

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 63 €

INTER. CHRONOMETREUR « C » CIRCUIT AUTO

CODE : EICCC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir été chronométreur stagiaire.
- Autorisation parentale et pièce d'identité pour les mineurs
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Adjoint chronométreur « A » ou « B » sur épreuve circuit.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 63 €

INTER. CHRONOMETREUR « B » AUTO

CODE : EICB

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir rempli les fonctions de chronométreur « C ».
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Chronométreur toutes disciplines.
- Responsable chronométrage dans les épreuves Auto-Cross, Rallycross, Course de Côte (hors Championnat de France).

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

INTER. CHRONOMETREUR « A » AUTO

CODE : EICA

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Avoir rempli les fonctions de chronométreur « B ».
- Avoir été reçu à l'examen.

FONCTION
- Chronométreur toutes disciplines.
- Responsable chronométrage toutes disciplines.

CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT
- Participation à un séminaire tous les trois ans.

TARIF : 177 €

INTER. MÉDICALE

CODE : EIM

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être médecin inscrit à l'Ordre National des Médecins.
- Être membre de la Commission Médicale de la FFSA ou inscrit sur la liste des médecins chefs.

FONCTION
- Médecin assurant un service médical dans compétitions auto et karting.

TARIF : 177 €

NATIONALE MÉDICALE

CODE : ENM

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être médecin inscrit à l'Ordre National des Médecins.

FONCTION
- Médecin assurant un service médical dans compétitions auto et karting.

TARIF : 73 €

NATIONALE MÉDIA

CODE : NP

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être sur la liste des médias accrédités par la Commission Presse FFSA

LAISSEZ-PASSER FFSA
- 1 nominatif

D. LICENCES PERSONNES MORALES

INTER. CONCURRENT CONSTRUCTEURS AUTO

CODE : ICA

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Constructeur et/ou marque automobile de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.
- Cette licence donne droit à :
  - Présenter à la FFSA une demande d'homologation pour un ou plusieurs modèle(s) de véhicules.
  - Faire figurer le nom du constructeur et/ou de la marque automobile dans le libellé d'un concurrent engagé dans un championnat, coupe, série, trophée etc. inscrit au calendrier de la FIA ou de la FFSA,
  - Inscription au calendrier FFSA d'une ou plusieurs Coupe(s) de Marque, Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s), Série(s).
  - Inscription d'une ou plusieurs Série(s) Internationale(s) FIA.

CARTES LICENCES
- 20 cartes licences

LAISSEZ-PASSER FFSA
- 10 nominatifs

TARIF : 95 000 €

INTER. ORGANISATEUR

CODE : IO

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires an- nuellement sur le territoire français.

PARTICIPATION
- Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s) Série(s) autorisé(es) par la FFSA.
- Inscription d'une ou plusieurs Série(s) Internationale(s) FIA (hors coupes de marque).

LAISSEZ-PASSER FFSA
- 2 nominatifs

TARIF : 6 300 €

NB : Pour les organisateurs d'un challenge ou trophée karting : 5 nominatifs (valables pour toutes les épreuves nationales karting du calendrier FFSA).

INTER. ORGANISATEUR COUPE DE MARQUE

CODE : IOCMA

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs de véhicules à utili- sation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.

PARTICIPATION
- Inscription au calendrier FFSA d'une ou plusieurs Coupe(s) de Marque.
- Inscription d'une ou plusieurs Série(s) Internationale(s) FIA.

LAISSEZ-PASSER FFSA
- 5 nominatifs

TARIF : 13 200 €

INTER. CONCURRENT SOCIETE AUTO

CODE : ISA

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Société déclarée au registre du commerce à l'exclusion des constructeurs et/ou marque automobile de véhicules

à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français (cf. licence « ICA »).

PARTICIPATION
- Engagement de 10 véhicules maximum dans diverses épreuves se déroulant à la même date.

CARTES LICENCES
- 10 cartes licences

LAISSEZ-PASSER FFSA
- 3 nominatifs

TARIF : 9 050 €

INTER. CONCURRENT SOCIÉTÉ KARTING

CODE : ISK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Société déclarée au registre du commerce avec objet dans le karting.

PARTICIPATION
- Engagement de 10 karts maximum dans diverses épreuves se déroulant à la même date.
- Préparateur - commerçant - revendeur sur épreuve karting.

CARTES LICENCES
- 10 cartes licences

LAISSEZ-PASSER FFSA
- 5 nominatifs (valables pour toutes les épreuves nationales karting du calendrier FFSA)

TARIF : 3 900€

NATIONALE ORGANISATEUR AUTO

CODE : NOA

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.

PARTICIPATION
- Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s) Série(s) autorisé(es) par la FFSA de niveau national (hors Coupes de Marque).

LAISSEZ-PASSER FFSA
- 2 nominatifs

TARIF : 5 100 €

NATIONALE ORGANISATEUR KARTING

CODE : NOK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs de karts, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.

PARTICIPATION
- Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Série(s), Challenge(s) ou Trophée(s) autorisé(es) par la FFSA de niveau national (hors Coupes de Marque).

LAISSEZ-PASSER FFSA
- 2 nominatifs

TARIF : 1 950 €

NATIONALE CONCURRENT ÉCURIE AUTO

CODE : NCEA

Valable pour une seule discipline

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Entité juridique déclarée ne comportant pas le nom d'une marque.

PARTICIPATION
- Engagement de 5 véhicules dans les épreuves du calendrier FFSA de la discipline mentionnée sur la licence.

LAISSEZ-PASSER FFSA
- 2 nominatifs dans la discipline concernée

TARIF : 1 700 €

NATIONALE PARTENAIRE TECHNIQUE KARTING

CODE : NPTK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Société déclarée au registre du commerce avec objet dans le karting (pièce à fournir : extrait K Bis).

FONCTION
- Préparateur - commerçant - revendeur sur épreuve karting.

LAISSEZ-PASSER FFSA
- 1 nominatif valable pour toutes les épreuves nationales karting du calendrier FFSA + 1 nominatif pour éventuel collaborateur titulaire d'une licence.

TARIF : 270 €

RÉGIONALE ORGANISATEUR AUTO

CODE : ROA

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.

PARTICIPATION
- Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s) Série(s) autorisé(es) par la FFSA de niveau « club » ou de niveau régional (hors Coupes de Marque).

LAISSEZ-PASSER FFSA
- 2 nominatifs

TARIF : 2 100 €

ORGANISATEUR VH

CODE : OVH

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Association déclarée à la Préfecture ou société déclarée au Registre du Commerce, à l'exclusion de constructeurs ou importateurs automobiles de véhicules à utilisation routière, commercialisés à plus de 100 exemplaires annuellement sur le territoire français.

PARTICIPATION
- Inscription au calendrier FFSA d'un(e) ou plusieurs Coupe(s), Challenge(s), Trophée(s) Série(s) de niveau VHC autorisé(es) par la FFSA.

LAISSEZ-PASSER FFSA
- 2 nominatifs

TARIF : 640 €

TITRES DE PARTICIPATION

A. CODES ET TARIFS

TITRES DE PARTICIPATION COMPETITION

NATIONAL

TPNR	National Régularité	77 €
TPNRRO	National Régularité sur Routes Ouvertes	38 €
TPNRM	National Régularité Montagne	55 €
TPNM	National Montagne	74 €
TPNC	National Circuit	173 €
TPNVHCC	National VHC Circuit	149 €
TPNDR	National Drift	46 €
TPNCETT	National Coéquipier Endurance Tout Terrain	48 €
TPNCCK	National Course Clubs Karting	48 €
TPNKL	National Karting Loisir	10 €
TPNT	National Terre	129 €

RÉGIONAL

TPRS	Régional Slalom	48 €
TPRM	Régional Montagne	59 €
TPRRU	Régional Epreuve d'Accélération	48 €
TPRT4X4	Régional Trial 4X4	48 €
TPRT	Régional Terre	48 €
TPRR	Régional Régularité	48 €
TPRC	Régional Circuit	69 €
TPRCLUB	Régional Club	48 €
TPRLC	National Roulage libre Circuit	23 €
TPRLR	National Roulage libre Route	23 €
TPRMAE	Régional Manifestations Educatives	10 €
TPES	E-Sport	5 €

TITRES DE PARTICIPATION ENTRAINEMENT

TPNEJK	National Entraînement Journée Karting	35 €
TPNEJA	National Entraînement Journée Auto	35 €
TPNEJAF4	National Entraînement Journée Auto F4	35 €

TITRE DE PARTICIPATION ANNUEL

TPANEFK	Annuel National Ecole Française de Karting	35€

B. CONDITIONS DE DELIVRANCE

1. GÉNÉRALITÉS

Définition
Les titres de participation permettent à toute personne physique non licenciée, de participer à certaines des activités de la FFSA. Les titres de participation sont délivrés dans certaines disciplines :
- Soit pour une seule participation à une manifestation.
- Soit pour la pratique de l'entraînement ou du roulage libre à la journée.
- Soit pour la participation à l'année aux cours dispensés dans le cadre d'une Ecole Française de Karting reconnue par la FFSA.

La réception du titre de participation par son titulaire vaut engagement de se soumettre au respect des règles de la FFSA et aux règles de sécurité, ainsi qu'à l'autorité disciplinaire de la FFSA.

NB : Un titre de participation ne permet pas de marquer des points à une compétition comptant pour un Championnat de France ou une Coupe de France. Il ne permet pas non plus de participer à une Finale de Coupe de France.

Demande
Les titres de participation sont délivrés soit directement par la FFSA, soit pour le compte de la FFSA via les Associations Sportives affiliées. Un titre de participation auto ne peut être saisi et/ou validé que par une ASA et réciproquement, un titre de participation karting ne peut être saisi et/ou validé que par une ASK.

La demande de tous les titres de participation est dématérialisée via le site licence.ffsa.org avec deux possibilités :
- Soit la saisie directement par le demandeur sur son espace licencié (Pour les TP compétitions, il convient de vérifier pour chaque compétition auprès de l'association organisatrice si les TP sont ouverts à la saisie sur l'espace licencié).
- Soit la saisie par l'association sportive affiliée sur son espace club pour le compte du demandeur. Etant précisé que dans ce cas, le TP ne pourra être saisi par l'association qu'à la condition que ce dernière soit en possession du présent formulaire « titre de participation » dûment rempli par le demandeur, qui vaudra mandat en bonne et due forme.

Refus de titre de participation
La FFSA peut refuser la délivrance d'un titre de participation à tout demandeur qui ne remplirait pas les conditions requises, qui poursuivrait un objet contraire à ceux de la FFSA, qui aurait refusé d'appliquer des décisions de la FFSA ou qui, par ses propos, ses actes ou ses écrits, aurait porté un préjudice moral ou matériel à la FFSA, à ses membres ou à ses dirigeants.

NB : Un licencié suspendu de toute licence ne pourra prétendre à un titre de participation

2. EXAMEN MÉDICAL ET QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Toute demande de titre de participation compétition autos devra être accompagnée d'un certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile. La durée de validité d'un certificat médical est d'un an à compter de sa délivrance. Tout demandeur de titre de participation compétition karting et annuel EFK devra répondre à un questionnaire de santé (selon les réponses apportées, un certificat pourra être exigé).

C. RÈGLEMENTATION

NATIONAL RÉGULARITÉ

CODE : TPNR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation à une épreuve nationale du calendrier FFSA en régularité.

TARIF : 77 €

NB : Ce titre de participation ne permet de conduire le véhicule que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

NATIONAL RÉGULARITÉ SUR ROUTES OUVERTES

CODE : TPNRRO

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 10 ans minimum.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation à une épreuve du calendrier FFSA en régularité sur route ouverte.

TARIF : 38 €

NB : Ce titre de participation ne permet de conduire le véhicule que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

NATIONAL REGULARITÉ MONTAGNE

CODE : TPNRM

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation à une épreuve nationale ou régionale Montagne du calendrier FFSA en régularité.

TARIF : 55 €

NB : Ce titre de participation ne permet de conduire que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

NATIONAL MONTAGNE

CODE : TPNM

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être titulaire d'une licence régionale concurrent conducteur auto (RCC).
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation à une épreuve du Championnat de France de la Montagne en 2e division uniquement.

TARIF : 74 €

NATIONAL CIRCUIT

CODE : TPNC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation à une épreuve sur circuit asphalte (à l'exception des Championnats de France GT, F4 et Camion) ou d'endurance tout terrain inscrite au calendrier national de la FFSA.

TARIF : 173 €

NATIONAL VHC CIRCUIT

CODE : TPNVHCC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation à une épreuve VHC sur circuit asphalte inscrite au calendrier de la FFSA.

TARIF : 149 €

NATIONAL DRIFT

CODE : TPNDR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation à une épreuve Drift inscrite au calendrier de la FFSA.

TARIF : 46 €

NATIONAL COÉQUIPIER ENDURANCE TOUT TERRAIN

CODE : TPNCETT

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation à une épreuve d'Endurance tout Terrain du calendrier de la FFSA uniquement en coéquipier.

TARIF : 48 €

NATIONAL COURSE CLUBS KARTING

CODE : TPNCCK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 6 ans minimum. Les pilotes âgés de 6 ans et 7 ans devront être titulaires d'un Volant de Bronze, d'Argent ou d'Or décerné par une Ecole Française de Karting (attestation à fournir lors des vérifications administratives).
- Renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif (en fonction des réponses, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting pourra être exigé)

- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation à une course clubs karting inscrite au calendrier FFSA (cf Règlement applicable de l'année en cours).
- Assistance technique d'un concurrent conducteur d'une épreuve karting, si âgé de 15 ans minimum.

TARIF : 48 €

NATIONAL KARTING LOISIR

CODE : TPNKL

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 6 ans minimum.
- Renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif (en fonction des réponses, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting pourra être exigé)
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation à une course karting loisir FFSA ayant fait l'objet d'une déclaration annuelle des manifestations (matériel de catégorie B conformément aux Règles Techniques et de Sécurité Karting)

TARIF : 10 €

NATIONAL TERRE

CODE : TPNT

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation à une épreuve inscrite au calendrier national de la FFSA :
  - De Camion Cross.
  - De Rallycross :
    - En Championnat de France Junior ou en Coupe de France féminine.
    - En Division 3 ou en Division 4.
  - D'Autocross (hors Championnats et Coupes de France)

TARIF : 129 €

RÉGIONAL SLALOM

CODE : TPRS

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- A partir de 16 ans : une seule participation à un slalom sur circuit automobile et/ou karting permanent homologué inscrit au calendrier FFSA.
- A partir de 18 ans : une seule participation à un slalom régional inscrit au calendrier de la FFSA.
- Participation uniquement aux groupes F2000 - N - FN - A - FA - GT de Série - Loisir - VHC & Classic (hors voitures ouvertes) - Fol car.

TARIF : 48 €

RÉGIONAL MONTAGNE

CODE : TPRM

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION

- Valable pour une seule participation à une épreuve régionale Montagne du calendrier de la FFSA.
- Participation uniquement aux groupes F2000 - N - FN - A - FA - FC - GT de Série – VHC & Classic (hors voitures ouvertes).

TARIF : 59 €

RÉGIONAL ÉPREUVE D'ACCÉLERATION

CODE : TPRRU

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Titulaire du permis de conduire.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION

- Valable pour une seule participation à une épreuve régionale d'accélération du calendrier de la FFSA.
- Valable pour une seule participation à une épreuve nationale d'accélération, en catégorie ET SPORTSMAN uniquement, du calendrier FFSA.

TARIF : 48 €

RÉGIONAL TRIAL 4X4

CODE : TPRT4X4

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION

- Valable pour une seule participation à une épreuve régionale Trial 4x4 du calendrier de la FFSA, uniquement comme copilote pour les non titulaires du permis (sans possibilité de conduire).

TARIF : 48 €

RÉGIONAL TERRE

CODE : TPRT

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 12 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION

- A partir de 12 ans : Valable pour une seule participation à une épreuve inscrite au calendrier FFSA :
  - De Sprint Car dans la catégorie Junior Sprint.
- A partir de 16 ans : Valable pour une seule participation à une épreuve inscrite au calendrier FFSA :
  - Nationale en Sprint Car (hors Championnats de France)
  - Régionale sur Circuit Tout-Terrain, (Sprint Car, Fol'Car, 2CV Cross, 4L Cross).

TARIF : 48 €

RÉGIONAL RÉGULARITÉ

CODE : TPRR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum à la date d'émission du titre de participation.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION

- Valable pour une seule participation à une épreuve régionale du calendrier FFSA en régularité.

TARIF : 48 €

NB : Ce titre de participation ne permet de conduire le véhicule que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

RÉGIONAL CIRCUIT

CODE : TPRC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION

- Valable pour une seule participation à une épreuve régionale sur circuit asphalte inscrite au calendrier de la FFSA.

TARIF : 69 €

RÉGIONAL CLUB

CODE : TPRCLUB

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION

- Valable pour une seule participation à une course club sur circuit asphalte ou circuit tout-terrain régionale, inscrite au calendrier de la FFSA.

TARIF : 48 €

NATIONAL ROULAGE LIBRE CIRCUIT

CODE : TPRLC

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION

- Participation à une « manifestation de roulage libre » sur circuit agréé par la FFSA et/ou la FIA.

TARIF : 23 €

NATIONAL ROULAGE LIBRE ROUTE

CODE : TPRLR

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 10 ans minimum.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Participation à une manifestation de « roulage libre sur route », « montée historique » ou une « randonnée de navigation régulée ».

TARIF : 23 €

NB : Ce titre de participation ne permet de conduire que si son possesseur est titulaire du permis de conduire. Pour être passager dans un véhicule de compétition, il faut être âgé de 16 ans minimum.

RÉGIONAL MANIFESTATIONS ÉDUCATIVES

CODE : TPRMAE

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 13 ans minimum.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation aux manifestations à visée éducative désignées comme telles par la FFSA et inscrite à son calendrier.

TARIF : 10 €

E-SPORT

CODE : TPES

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 13 ans minimum.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Valable pour une seule participation aux manifestations de e-sport.

TARIF : 5 €

NATIONAL ENTRAINEMENT JOURNEE KARTING

CODE : TPNEJK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 6 ans minimum.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Pratique du karting en entraînement uniquement et pour la durée d'une seule journée (titre de participation non admis en compétition).

TARIF : 35 €

NB : Le matériel utilisé pour l'entraînement devra correspondre à une catégorie FFSA ou CIK/FIA, sur les critères suivants : puissance, freinage, carrosserie, antibruit.

NATIONAL ENTRAINEMENT JOURNEE AUTO

CODE : TPNEJA

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 16 ans minimum. Permis de conduire obligatoire au-delà de la date anniversaire des 19 ans.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Pratique du sport automobile sur circuits agréés par la FFSA et/ou la FIA non rattachés à une compétition, en entraînement uniquement et pour la durée d'une seule journée ou d'un stage de 3 jours maximum consécutifs.
- Participation en RWYB (run libre) organisé en parallèle des courses d'accélération.

TARIF : 35 €

NB : Les véhicules utilisés pour l'entraînement doivent être :
- *Soit des véhicules à usage routier possédant un titre de circulation et ayant fait l'objet d'une homologation routière dans la CEE avec réception par type et en conformité avec celle-ci.*
- *Soit des véhicules de type compétition, en conformité complète avec les prescriptions de sécurité exigées par la réglementation circuit de la FFSA.*

NATIONAL ENTRAINEMENT JOURNEE AUTO F4

CODE : TPNEJAF4

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 15 ans dans l'année, jusqu'à la date anniversaire des 16 ans.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.

PARTICIPATION
- Pratique du Sport Automobile pour une seule journée d'entrainement uniquement, encadré par la FFSA Academy

TARIF : 35 €

NATIONAL ÉCOLE FRANÇAISE DE KARTING

CODE : TPANEFK

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE
- Être âgé de 6 ans minimum.
- Pièce d'identité ou copie du livret de famille et autorisation parentale pour les mineurs.
- Renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur (en fonction des réponses, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karting pourra être exigé).

PARTICIPATION
- Cours dispensés par une EFK et rencontres EFK
- Manifestation organisée par la FFSA ACADEMY

TARIF : 35 €

NB1 : la périodicité du TPANEFK est valide du 1er septembre au 31 août de l'année suivante (validité sur une année scolaire)

NB2 : Ce titre de participation donne droit à l'attribution d'un titre de participation Course Club Karting (TPNCCK) gratuit dans l'année scolaire.